

CITÉ DE MAISONNEUVE

GREFFE

Dossiers administratifs
thématiques

Pouvoyeur

2 mars 1891 - 3 août 1917

P25/B1,270

945-1-1

CITE DE MAISONNEUVE



r e

975/13

Pourvoyeur J.N.Lamy

- 18 Juin 1913: M. J.N.Lamy nommé pourvoyeur;
- 2 Juil.1913: Avis aux chefs des différents départements de ne faire aucun achat eux-mêmes, mais seulement par l'entremise du pourvoyeur;
Toutes demandes à M.Lamy, re achat de divers articles;
- 14 Janv.1914: Autorisation donnée à M.Lamy de monter une boutique de réparation pour les machineries et une boutique de forge;
- 31 Mars 1914: Rapport de M.Henri Viau sur l'organisation du département du pourvoyeur;
- 5 Juin 1914: M. J.N.Lamy autorisé à acheter une automobile pour son usage et celui de M.Nap.Surprenant, l'assistant-inspecteur des bâtisses
- 12 Août 1914 *en donnant autorisation à acheter 2 autos "Ford" dont une pour le pourvoyeur et l'autre pour le chef de Police Feu*
- 26 Oct. 1914: M.Lamy autorisé à acheter un cheval pour le département des vidanges, ainsi que les costumes pour ce même département;-----Un costume pour l'assistant surintendant du marché;
- 25 Janv.1915: M.J.N.Lamy autorisé à demander des soumissions pour les habits des constables et les employés du dept.de santé.
- 2 Oct. 1915: J.N.Lamy: faire faire affiches: "DEFENSE DE CRACHER SUR LES TROTTOIRS".

J.N.Lamy, pourvoyeur

975/15

Autorisation donnée le 4 déc., 1915 re achat de certains articles nécessaires au dépt. feu, voir le No.282/15 des archives.

CITE DE MAISONNEUVE.

R e

Departement du Pourvoyeur

Nomination de M. J. N. Lamy à cette charge, le 18 juin 1913.

975/15 { Diverses notes tirées du livre des délibérations concernant la charge du Pourvoyeur.

Date	Nature de l'autorisation reçue.	Page du livre des délibérations.
10/ 6/14	Achat de Clip-Bar	62/12
14/ 8/14	Achat de Lampadaires	96/12
2/ 9/14	do	114/12
22/10/14	Achat d'un cheval pour le dept. de Santé	140/12
22/10/14	do de costumes "pour l' " " "	140/12
6/11/14	Achat d'un moulin à saucisse et d'un aguiseur pour le Marché.	146/12
16/ 1/15	Achat d'uniformes pour les constables et aussi pour le département de Santé.	193/12
17/ 3/15	Achat d'uniformes pour le dépt. de santé.	253/12
17/ 3/15	Achat d'un cheval et voiture pour le département de Santé -- D'une pompe pour l'arrosoir auto.	254/12
18/ 3/15	Achat de 2 fanoux re résidence du Maire	261/12
14/ 4/15	Lettre de Crescent Chemical Oil, référée au Pourvoyeur.	280/12
14/ 4/15	Ordre est donné au Pourvoyeur d'acheter les matériaux de préférence à Maisonneuve.	285/15
7/ 5/15	Achat de charbon	320/12
26/ 5/15	Requisition du Pourvoyeur re uniformes pour les officiers du dept. de santé.	335/12
2/ 6/15	Ordre est donné au Pourvoyeur de patroniser la maison H.B.Desrochers, re charbon	339/12
30/ 9/15	Ordre est donné au Pourvoyeur de faire faire des affiches "DEFENSE DE CRACHER SUR LES TROTTOIRS"	19/13
13/10/15	Achat d'un cheval pour le dept. de santé.	23/13
28/10/15	Ordre est donné au Pourvoyeur de patroniser les marchands de peinture de Mais.	39/13
1/12/15	Le Pourvoyeur est autorisé d'acheter les marchandises mentionnées dans la lettre du Chef Marchesseault.	55/13

292/11

20 Juin 1913.

M. J. W. Lamy,
Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

J'ai l'honneur de vous transmettre
sous pli copie d'une résolution passée par le Conseil
de cette Cité à sa dernière assemblée de mercredi, vous
nommant pourvoyeur de la Cité de Maisonneuve. Vous ver-
rez par les termes de cette résolution ce qu'il s'agit
de faire.

475
774
1913

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

[Signature]
Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

292/11

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière
du 8 juin 1913, à laquelle étaient présents: M. le
Maire Alexandre Michaud et MM. les Conseillers Oscar
Dufresne, Che. Bélanger, Arthur Sicard, J. E. Lemay &
Albéric Lemay, formant un quorum, savoir:

Proposé par M. Che. Bélanger,

Et unanimement résolu:

Que M. J. N. Lamy soit nommé pourvoyeur
de la Cité de Maisonneuve pour tous les départements;
qu'à cet effet il soit autorisé de prendre possession
du magasin construit dans ce but sur les terrains spécia-
lement utilisés par le département des chemins; aucunes
marchandises ou effets quelconques ne devront être ache-
tés à l'avenir sans que demande soit faite par écrit au
pourvoyeur. Que M. Lamy soit autorisé d'organiser son
département de la meilleure manière possible et qu'il
soit tenu compte des marchandises entrant et sortant
dudit magasin.

(Vrai extrait)

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Page 436/11 Augmentation salaires L. n. par semaine

25 Juillet 1913.

M. Henri Viau,
248 Notre Dame Ouest
Montréal.

Monsieur,-

Re: département du pourvoyeur.

Comme vous m'en avez manifesté le
désir, je vous transmets sous pli les détails demandés
sur les items contenus au ledger.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

[Signature]
Sec. Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

/AT/

12 Août 1913.

M. J. W. Lamy, Bourgeois
de la Cité de Maisonneuve.

Monsieur, -

Veillez s.v.p. — procurer pour
le bureau du Secrétaire-Trésorier les articles sui-
vants, savoir:

1/2 grosse de pinces suivant échantil-
lon;

1 doz. crayons "Forum" No. 2 & 3;

1 doz. crayons avec gomme élastique;

6 boîtes de petits triangles tel

qu'échantillon;

1 doz. gommes élastiques;

1 doz. Cahiers de Notes.

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

19 Août 1913.

M. W. Lam Y, Pourvoyeur

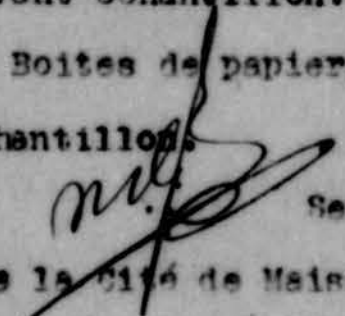
de la Cité de Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

Veuillez s.v.p. procurer pour
le bureau du Secrétaire-Trésorier, les articles sui-
vants, savoir:

10. 4 boîtes de papier "Super-
fine Linen Record", 13 X 8, suivant échantillon.

40. 4 Boîtes de papier, "Empire
Linen Bond", 13 X 8, suivant échantillon.


Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

26 Août 1913.

M. J. N. Lamy,
Pourvoyeur de la Cité de Maisonneuve,
Maisonneuve.

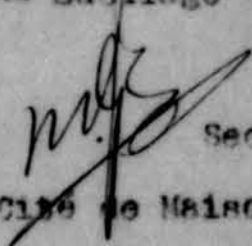
Mon cher monsieur,-

Veuillez s.v.p. procurer pour le
bureau du Secrétaire-Trésorier les articles suivants, sa-
voir:

Six perçoirs tel qu'échantillon: ✓ 26/8/13

Trois (3) pots de mullage "Carter's

1
Ideal Jar". ✓ 25/6/13


Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

10 Nov.1913.

M. J.N. Lamy,
Pourvoyeur,
Cité de Maisonneuve.

Mon Cher Monsieur,-

Caoutchouc aux chaises salle du Conseil

Vous avez été autorisé de poser des caoutchouc
ou autre chose de même genre, aux chaises et aux bancs de la
salle du Conseil, de nature à empêcher le bruit que font
ces sièges lorsqu'ils sont remués.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

15 Nov. 1913.

M. J. W. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

Auriez-vous l'obligeance de
vouloir bien procurer pour le bureau du Secrétaire-Tré-
sorier, les articles suivants, savoir:

1o. 1 doz. de livrets de blancs
de reçus dont 6 en français et 6 en anglais;

2o. 1 boîte de papier carboné noir
"MULTIKOPY" F. S. Webster Company,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur


Sec. Trés.
de la cité de Maisonneuve.

/AT/



BUREAU DU
POURVOYEUR
PURVEYOR'S
OFFICE

Téléphone Bell Lasalle 1281

George H. H. H.

443/11

pourvoieur

Maisonneuve, 14 Janvier 1914

A Mr Le Maire

et
Mrs Leo Eckstein

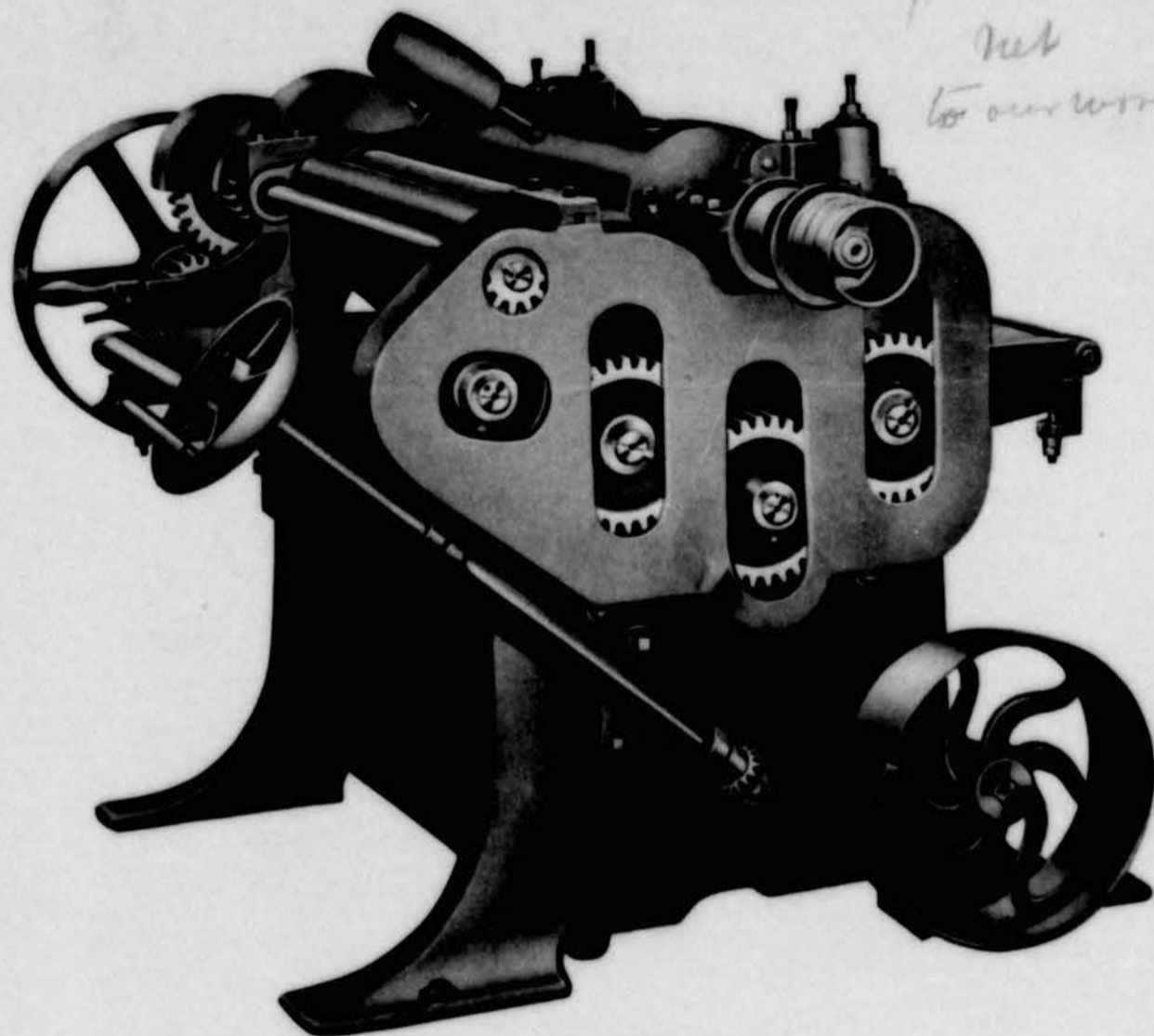
La Cité de Maisonneuve ayant en sa possession
deux Rouleaux à Vapeur, des Malaxeurs à ciment et
autres machines ainsi que le matériel des Stations de
Pompes, tout ceci demande des réparations fréquentes.
Veuillez me permettre de vous demander l'achat
des Machines suivantes.

1 Tour à fer	970.00
1 Shaper	422.00
1 Drill	216.00
1 Monture de meule d'émery	35.00
1 Scie à Ruban pour le bois, parce qu'il entre différentes proportions de bois dans la construction de parage et de Trottoirs en ciment	478.00
1 Amy Planes #222 pour le bois	267.00
Outillage pour ces différentes machines environ	150.00
1 Moteur électrique de 5 forces coute environ 85 ⁰⁰ ou 10 forces pour la scie à Ruban	194.75
	<u>2732.75</u>

Votre Serviteur

J. N. Lamy

*\$267⁰⁰
net
to our works*



No. 222 Pony Planer

THIS is a new and heavy machine, of improved and new design, and may be used for rapid surfacing, or the finest panel work on either soft or hard woods.

THE CYLINDER OR CUTTER HEAD is solid forged steel, belted at each end, the journals are long and of large diameter; the pressure bar swings in circle around cutter head, the bar working on trunnions, receiving lumber of varying thickness, the pressure bar keeping the same relative distance from knives on cutter head at all points of the cut.

BOTH TOP AND BOTTOM FEED ROLLS are $3\frac{1}{2}$ " in diameter, and are all driven by heavy gearing, giving a positive and reliable feed. Two speeds are provided. The feed is started and stopped by an entirely new arrangement, doing away with all belt tighteners.

Code Cipher	Working Dimensions		Weight lbs.	H. P.	Floor Space	T. and L. Pulleys			Belting Required	Length	Width
	Width	Thickness				Diam.	Face	R.P.M.			
Seat	24"	7"	1920	10	3' 7" x 4' 8"	10"	5 $\frac{1}{2}$ "	900	1 Feed	7' 1 $\frac{1}{2}$ "	2'
Secede	26"	7"	2050	12	3' 7" x 4' 10"	10"	5 $\frac{1}{2}$ "	900	1 Feed	8' 4"	3'

No. 222 Pony Planer

The cut shows feed pulley in position. If requiring to stop or slow feed for a rough or knotty board, you simply take hold of handle and lower pulley, which has gear pinion in center and turns in a true circle around gear wheel, relieving belt from small flange pulley at bottom of machine, allowing feed to stop or slow up as desired.

This machine will plane 24" wide, and from 1/16" to 7" thick, and will plane as short as 4" and not clip the end of work. The cutter head pulleys are 4 1/2" in diameter, and 4 1/2" face and should run 4000 revolutions per minute. Countershaft extra.

Rates of feed, 24 and 32 feet per minute.

1 Valley City #121 Valley City grinders.
complete with 3 shafts.

Price delivered to your works.

35⁰⁰ net.

No. 14 Grinding Machine

14 inches x 2 inches x 1 1/8 inches

DIMENSIONS

Size of base.....	9 inches x 11 inches
Height from base to center of spindle.....	8 inches
Entire length of spindle.....	24 inches
Length of bearings, each.....	5 inches
Diameter of spindle in bearings.....	1 3-16 inches
Diameter of spindle between flanges.....	1 1/8 inches
Size of pulley or spindle.....	4 1/2 inches x 4 1/2 inches
Distance between wheels.....	16 inches



COLUMN

Column and table in one casting, complete with water pot.

Height	29 inches
Base	15 inches x 19 inches
Table	15 inches x 20 inches

COUNTERSHAFT

Tight and loose pulley.....	6 inches x 4 inches
Driving pulley	12 inches x 4 inches
Drop of hanger.....	9 inches
Size of shaft.....	1 3-16 inches

Speed of countershaft, 500 revolutions per minute.

WEIGHT

Head, 97 lbs.....	\$ _____
Column, 142 lbs.....	\$ _____
Countershaft, 80 lbs.....	\$ _____
Complete, 319 lbs.....	\$ _____

Manufactured by

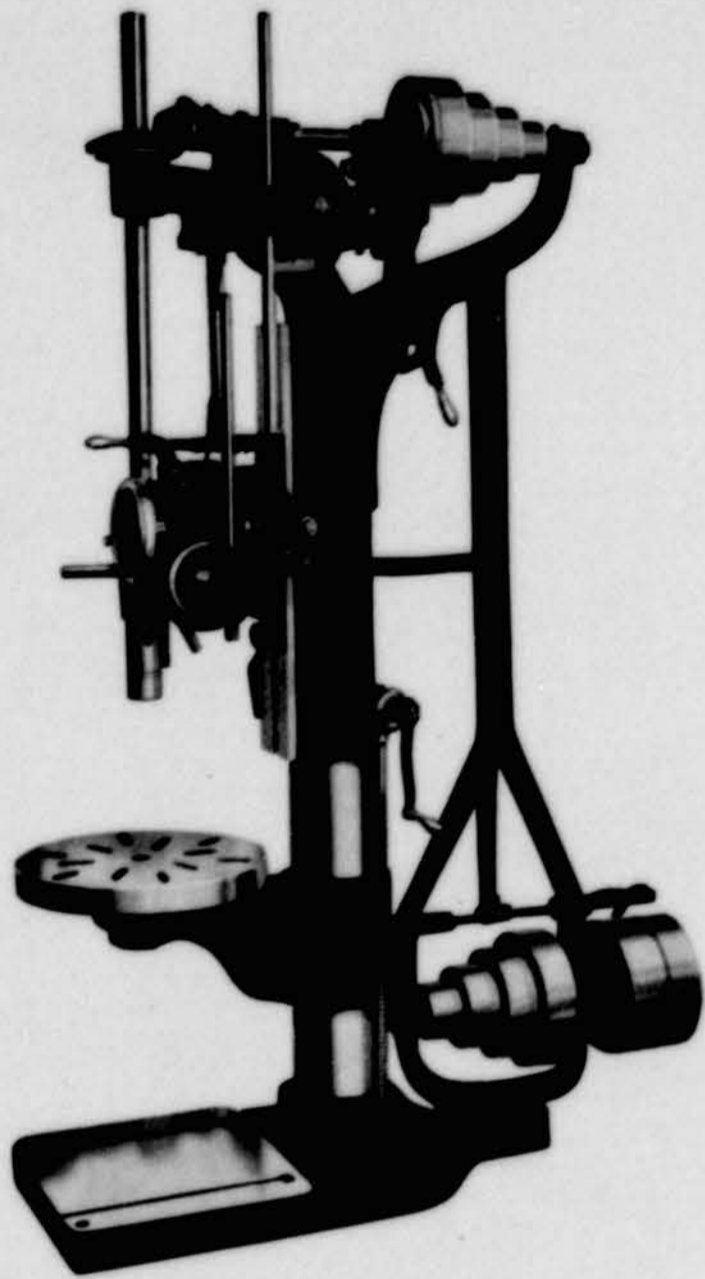
VALLEY CITY MACHINE WORKS,
GRAND RAPIDS, MICH., U. S. A.

1st 6. 22nd sledging head bill
10. 7 + John Barnes.

Since delivered to your works.

216⁰⁰
met.

BARNES
Upright Drill No. 6
22-inch Swing



12

BARNES

Upright Drill No. 1

20-inch Swing

OUR new lower feed mechanism (patented) gives universal control of drilling spindle. It gives operator choice of two automatic stops; therefore a combination which can either be set to disengage worm from worm gear, permitting the drill spindle to be quickly returned from drilling or reaming operations; or secondly to disengage the mitre feed gears, which stops the feed but leaves the worm and worm gear in mesh, as would be required in accurate facing and combination tool operations.

We can furnish our 20-inch drill in the following styles:

With or without back gearing.

Round or square base.

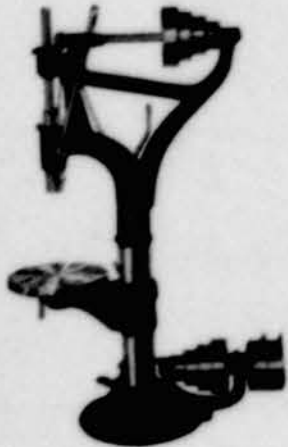
Plain lever feed.

Combined lever and worm feed.

Self-feed and automatic stop.

Each drill has a quick-return lever.

Our "*Positive Self-Feed*," with four changes of feed is gear driven (no belts). For details see page 2. Feeds per revolution of the spindle .005, .007, .009, .016.



Plain Lever

The Dimensions are as follows:

Spindle has No. 3 Morse taper hole.

Height of Drill is 67 inches.

Diameter of column, $5\frac{1}{2}$ inches.

Diameter of spindle, $1\frac{1}{8}$ inches.

Vertical travel of spindle, 9 inches.

Diameter of steps on cone, 9, $7\frac{1}{2}$, $5\frac{1}{2}$, 4 inches.

Tight and loose pulleys, 8 x $2\frac{1}{2}$ in.

Diameter of bevel gear, $4\frac{1}{2}$ inches.

Diameter of bevel pinion, $3\frac{1}{2}$ inches.

Diameter of table, 16 inches.

Maximum distance spindle to table, 25 inches.

Ratio of back gear, $5\frac{1}{2}$ to 1.

Distance from spindle to floor, (round base), 43 inches.

Distance from spindle to floor, (square base), 41 inches.

The cones carry 2 inch belt and have four speeds.

The tight and loose pulleys on counter-shaft should be speeded 250.

Required floor space (round base), 34 x $20\frac{1}{2}$ inches.

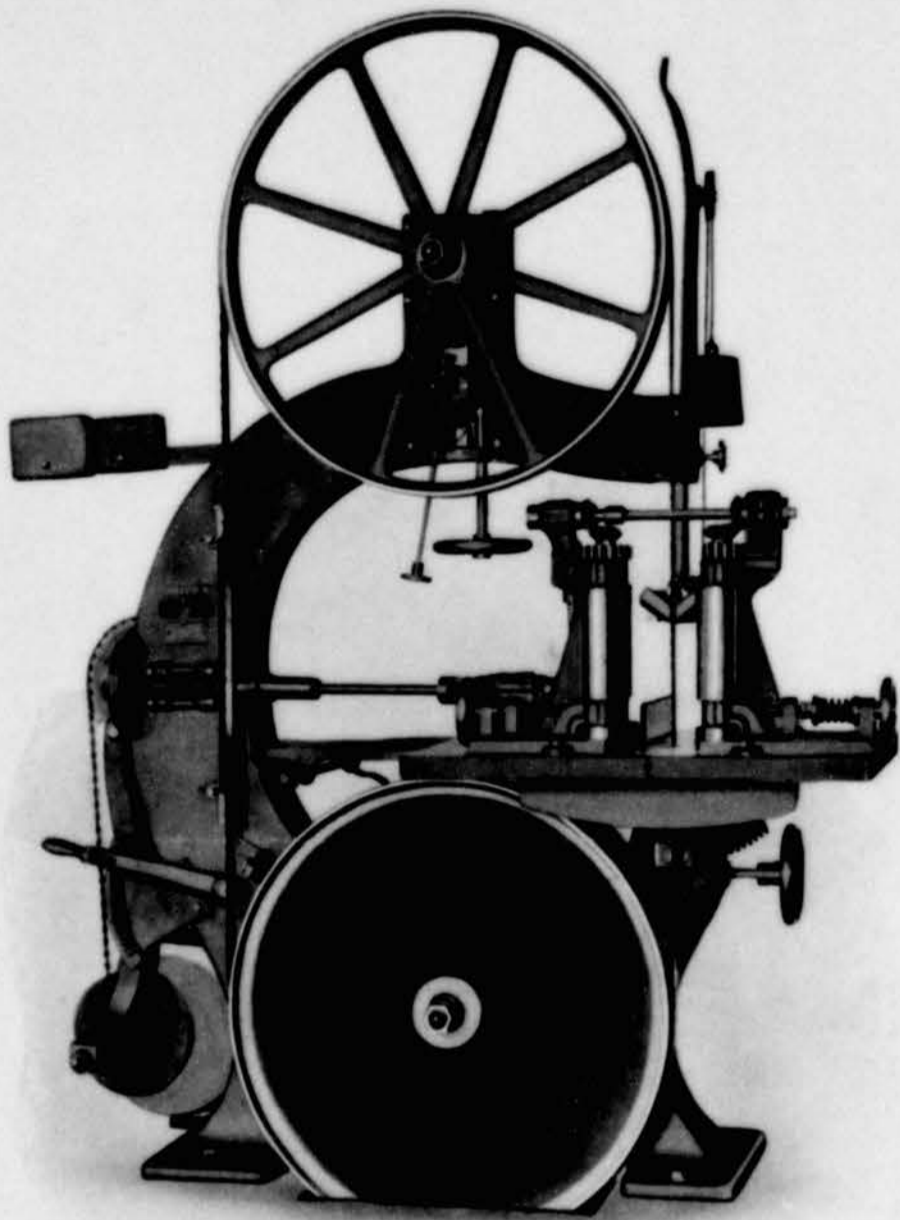
Required floor space (square base), 43 x 15 inches.

Weight of drill, 500 to 600 pounds, crated.

Prices quoted on application.

1 # 710 C. M. C. Combination Band Resawing
machine. Complete with one blade, 1 pair tongs and
flang vice
Price delivered to your works.

478⁰⁰ net.



No. 710 Combination Band and Re-Sawing Machine

THIS machine is designed for door, furniture and box factories where there is not sufficient work to keep two individual machines constantly in use.

THE MAIN FRAME is cored and in one piece with wide foot flanges to prevent vibration.

THE WHEELS. The lower one has a solid center web, the upper one is made as light as is consistent with strength required. The shafts are of high carbon steel of large diameter, accurately ground and run in long self-oiling bearings.

Code Cipher	Wheels		Saw Length	Table		Weight lbs.	H. P.	Floor Space	T. and L. Pulleys			Belting Required	Length	Width
	Diam.	Face		Width	Length				Diam.	Face	K.P.M.			
seaweed	40"	3 1/4"	21' 3"	36"	39"	3520	8-10	5' 0" x 4' 6"	18"	6 1/4"	500	1 Feed	8' 4"	2 1/2"

No. 710 Combination Band and Re-Sawing Machine

THE TABLE can be tilted for sawing bevels.

RE-SAWING. The feed is driven by belt from lower shaft. The speed controlled by friction discs is variable from 10' to 80' per minute, and can be instantly changed at the desire of the operator.

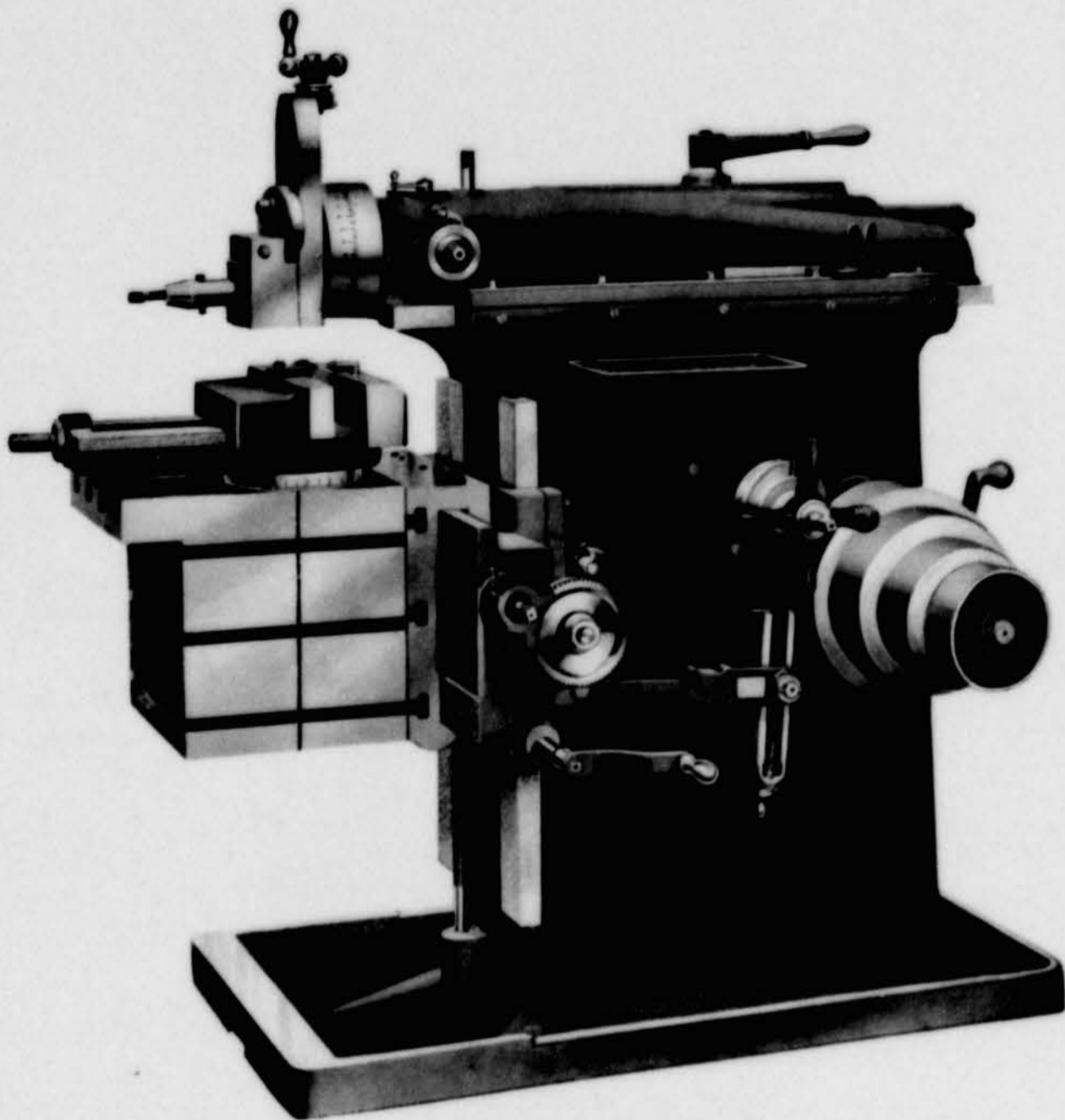
FEED ROLLS. All four are driven by strong cut gearing and will open 7", and will re-saw material 18" wide. The feed works can be removed from the table almost instantly.

SAW GUIDES have anti-friction steel rolls for the back edge of the blade and adjustable hardwood lateral guides.

We furnish with each machine, one scroll saw, one 2½" saw blade, brazing clamps and tongs, and necessary wrenches.

1. C M C 16x20 shaper.
as per cut and description
per job B. your works.

42209
nit



16" x 20" Crank Shaper

Back Geared with Extension Base and Automatic Down and Cross Feeds

THE above cut illustrates our latest designed 16" x 20" Crank Shaper, with cross feed on the table, and down feed on the head, the feeds being provided with micrometer adjustments. It is very heavy and substantial, and easy to operate, as all adjustments can be made while the machine is running.

THE RAM has a square slide, worked by an adjustable and slotted lever, and the length of stroke can be instantly set while machine is running by a dial and pointer on operating side of machine.

THE FRAME is heavy and designed so that the bulk of the metal is in line with the cutting strain, and is made so that shafting will pass under the ram for keyseating.

BULLETIN No. 1015

16" x 20" Crank Shaper

THE TOOL HEAD has both automatic and hand feed, up or down, or at any angle, and the swivel head is graduated so that the head may be set at any angle. The operating screw has micrometer index graduated to one-thousandth of an inch.

THE VISE swivels on a graduated base, and can be placed so that the jaws project over either side of the table, or over the centre as required. The jaws are faced with steel, and provided with a pair of centres for fluting reamers, or similar work.

THE TABLE has automatic stops at either end to prevent breakage, in case of over travel through carelessness, and has automatic cross feed which can be changed with the machine running at full speed. The table has T slots on three sides, and is removable, so that the work can be bolted direct to the cross slide which is slotted for the purpose. The table elevating screw does not go below the base, and is provided with ball bearings, so that it may be easily operated. The table is also provided with support if required, at a small extra cost, which is easily adjusted, and which takes the strain off the frame, when ram is at the extreme end of the stroke.

THE BACK GEARS may be instantly engaged, thus giving with the four-step cone, eight changes of speed. By means of a hand operated belt shifter, the belt may instantly shifted from one step of the cone to another, and any one of the eight speeds may be instantly used.

All machines can be arranged for motor drive, if desired, at a small extra price.

SPECIFICATIONS

Extreme Length of Stroke	16 $\frac{1}{2}$ "	Size of Vise Jaws	12" x 2 $\frac{1}{2}$ "
Longitudinal Adjustment of Ram	16"	Vise Opens	10"
Vertical Travel of Table	16"	Number of Steps in Cone	4
Horizontal Travel of Table	20"	Number of Speeds to Ram	8
Greatest Distance Ram to Table	19"	R. P. M. of Countershaft	300
Size of Table Top	14" x 15"	T. and L. Pulleys	12" x 3 $\frac{1}{2}$ "
Feed of Head	7 $\frac{1}{2}$ "	Weight, lbs.	2400
Length of Ram Bearing in Column	30"	Code Cipher	Habit
Keyseating Capacity, Diameter	3"		

1. C.M.C. 20" x 38" x 14

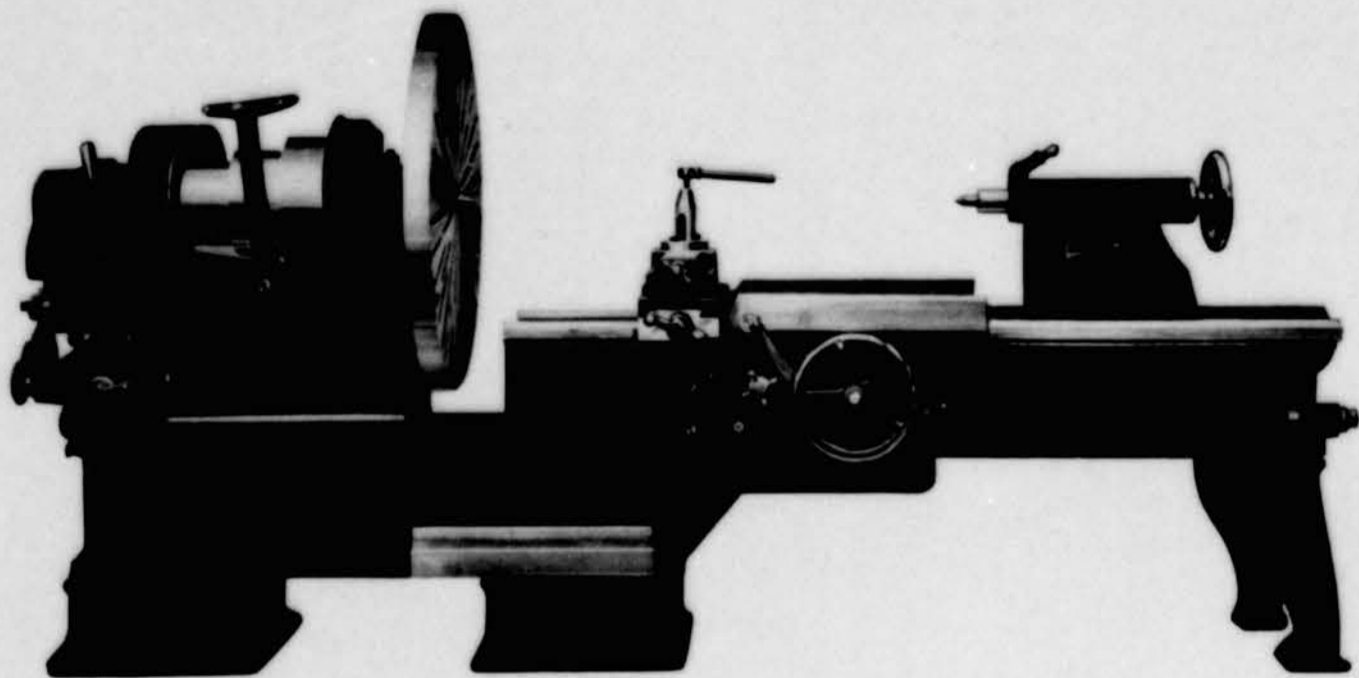
Standard Engine Gap Locks, as per cut
and description.

970⁰⁰ net

Price

for your work.

2



Standard Gap Lathes

THE above cut shows our 20" Gap Lathe and is representative of the entire line, except that in the lathes 26" and upwards the leg under the tailstock is of massive box type, and on the 30" and 36" lathes the tailstock is provided with a traversing gear, consisting of pinion working in the rack and operated by hand.

THE BED is deep and rigid, both longitudinally and transversely, thus insuring a machine that will stand up under the heaviest duty. It is heavily braced with cross girths of box section. It is made with three inverted V bearings of heavy section. The rack is of steel, in one piece, accurately screwed and dowelled to the bed. All loose brackets are tongued and grooved to fit the bed and securely bolted.

THE GAP PLATE does not bridge the gap completely across, but is made so that the large face plate and thin work will always swing.

THE HEAD is long and rigid, the bearings have large oil wells with automatic oil rings, insuring perfect lubrication to the spindle bearings.

THE SPINDLE is made of high carbon crucible steel. It is hollow throughout and finished accurately to size by grinding.

THE CONE is made large in diameter and takes an extra wide belt which can be changed by the belt shifter provided on the machine. There are two sets of back gears which may be instantly disconnected or brought into use.

THE FEEDS are reversible in the apron and three changes may be obtained by the speed box. By changing the gears on the head any other range of feeds may be had, and also all regular screw threads including $1\frac{1}{2}$ ". All pinions are made of forged steel and are bronze bushed whenever they run on studs. It is impossible to engage either automatic cross or longitudinal feeds when the machine is cutting screws, or vice versa. The thread of the screw is used only for screw cutting. It is not necessary to reverse or stop the spindle when cutting screws as a dial on the saddle shows when to engage the nut, the saddle may be instantly clamped, when cross feeding, by a movement of a lever.

BULLETIN No. 1010

Standard Gap Lathes

THE SADDLE has a support on the extreme outside which overhangs the gap and transmits the strain directly to the bed when working on large diameters. This provides the necessary rigidity to take heavy cuts up to the full size of the gap.

THE COMPOUND REST is graduated in degrees, and the screws on both the upper and lower parts have micrometer adjustments.

THE TAILSTOCK is rigid and convenient. It is so designed that the compound rest may be set at 90 degrees when using the tool on the smallest diameters. On the lathes, on the 32" and upwards the bed has a central rib or brace of box section running parallel to the sides. On the top of this rib a rack is cast with which a pawl on the back of the tailstock engages, thus giving a positive brace to the tailstock when a heavy piece is in the lathe, preventing any slip. Suitable screws are provided for setting over for taper work, and the base has a two inch index graduated in 16ths of an inch. The sleeve is also graduated, which proves very useful in boring.

FITTINGS. A countershaft with two friction pulleys, steady head, follow rest, three face plates and all necessary wrenches go with machine. Taper attachment, turret tool post, a turret on the bed or on the saddle can be furnished at an extra price.

SPECIFICATIONS

Standard Gap Lathes	18"	20"	22"	26"	32"	36"
Swing over Shears	18 $\frac{1}{2}$ "	20 $\frac{1}{2}$ "	22 $\frac{1}{2}$ "	26 $\frac{1}{2}$ "	32"	37"
Swing over Gap	3 $\frac{1}{2}$ "	3"	4 $\frac{1}{2}$ "	4 $\frac{1}{2}$ "	5 $\frac{1}{2}$ "	6 $\frac{1}{2}$ "
Width of Gap clear of Face Plate	12"	15"	16 $\frac{1}{2}$ "	18"	18"	18 $\frac{1}{2}$ "
Swing over Saddle	11"	12"	13"	17 $\frac{1}{2}$ "	21"	25 $\frac{1}{2}$ "
Distance between centres 10' Bed	6"	5' 9"	5'	4' 6"	3' 4"	2' 5"
Number of Steps on Cone	3	3	3	3	3	3
Width of Driving Belt	4"	4 $\frac{1}{2}$ "	5"	5 $\frac{1}{2}$ "	6"	6 $\frac{1}{2}$ "
Diameter of Front Bearing	3 $\frac{1}{2}$ "	3 $\frac{1}{2}$ "	4 $\frac{1}{2}$ "	4 $\frac{1}{2}$ "	5 $\frac{1}{2}$ "	6 $\frac{1}{2}$ "
Length of Front Bearing	5 $\frac{1}{2}$ "	5 $\frac{1}{2}$ "	7"	8 $\frac{1}{2}$ "	9"	10"
Diameter of hole through Spindle	1 $\frac{1}{2}$ "	1 $\frac{1}{2}$ "	2 $\frac{1}{2}$ "	2 $\frac{1}{2}$ "	2 $\frac{1}{2}$ "	3 $\frac{1}{2}$ "
Diameter of Tailstock Spindle	1 $\frac{1}{2}$ "	2 $\frac{1}{2}$ "	2 $\frac{1}{2}$ "	3 $\frac{1}{2}$ "	3 $\frac{1}{2}$ "	4 $\frac{1}{2}$ "
Size of Taper of Centres	No. 4 Morse	No. 4 Morse	No. 5 Morse	No. 5 Morse	No. 5 Morse	No. 6 Morse
Size of Steel for Tools	$\frac{1}{2}$ " x 1 $\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ " x 1 $\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ " x 1 $\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ " x 1 $\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ " x 1 $\frac{1}{2}$ "	1" x 2"
Speed of Countershaft	175 and 95 Rev.	175 and 90 Rev.	180 and 95 Rev.	190 and 90 Rev.	155 and 80 Rev.	175 and 100 Rev.
Size of Pulleys on Countershaft	12" x 5"	14" x 5"	16" x 6 $\frac{1}{2}$ "	18" x 6 $\frac{1}{2}$ "	20" x 7"	20" x 8"
Number of Thread and Feed changes	50	50	50	50	40	40
Feed range	4 to 128	5 to 160	5 to 160	5 to 160	2 $\frac{1}{2}$ to 70	2 $\frac{1}{2}$ to 70
Thread range	2 to 64	2 to 64	2 to 64	2 to 64	$\frac{1}{2}$ to 14	$\frac{1}{2}$ to 14
Weight of Machine, 10' Bed	3950 lbs.	5100 lbs.	6500 lbs.	7300 lbs.	9100 lbs.	15500 lbs.
Weight of each extra 2' Bed	200	240 lbs.	350 lbs.	450 lbs.	600 lbs.	850 lbs.
Code Cipher	Dabble	Debate	Direct	Docket	Draft	Duplicate

24 Jenv. 1914.

M. J. N. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

La installation de boutique
de réparation pour les machines

Je vous transmetts sous pli copie
d'une résolution passée par le conseil de cette cité à
son assemblée du 14 janvier courant, au sujet ci-dessus.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

Extrait du livre des délibérations du
Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son as-
semblée régulière du 14 janvier 1914, à la-
quelle étaient présents: Son Honneur le Maire
Alex. Michaud et MM. les Conseillers Oscar Du-
fresne, Cha. Bélanger, Robt. Fraser, Ant. Si-
card, J.P. Lemay & Alb. Lemay, formant un quo-
rum, savoir:

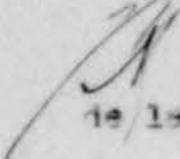
Lecture d'une lettre de M. J. N. Lamy
demandant l'autorisation de monter une bouti-
que de réparation pour les machineries.

Proposé et résolu unanimement:

Que cette demande soit accordée audit
M. J. N. Lamy en date du 14 janvier art. et que
cette boutique soit installée le plus tôt possi-
ble.

Que de plus M. Lamy soit chargé de
monter une forge pour ferrer tous les chevaux
à l'usage des divers départements de la Cité.

(Vrai extrait)

 Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

24 Janvier 1914

M. J. N. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

Pourvoyeur

Mon cher monsieur,-

Re accoutrements de constables pour saison de printemps

Je vous transmets sous pli une lettre du Chef Marchessault, datée du 21 oct., au sujet des uniformes, saison de printemps, pour les constables et pompiers. Cette question vous a été renvoyée.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

6 février 1914

M. J. N. Lamy,

Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

Re application
comme maréchal ferrant

Je vous transmets sous pli une application de M. La. Gagnon comme maréchal ferrant, datée du 2 courant. Cette lettre vous a été référée.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

6 février 1914.

M. J. N. Lamy,
Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

Re comptes réclamés
pour soins médicaux.

Je vous transmette sous pli fermé
comptes réclamés par le Dr. J. N. Lefebvre et le Dr. J. F. A.
Gauthier au sujet de soins médicaux donnés à certaines per-
sonnes à la suite d'accidents, savoir: R. Hincault, Bras-
siano & Dame, Joe. Verne. Ces comptes vous ont été ren-
voyés pour rapport au Conseil et approbation s'il y a
lieu.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. G. G. G.

de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

Montréal, le 31 Mars, 1914.

Mr. Oscar Dufresne,
Président du Comité des Finances,
Cité de Maisonneuve, P.Q.

Rapport concernant l'organisation
du Département du Pourvoyeur.

Cher Monsieur:-

Lorsque vous m'avez confié le travail d'organisation de la Comptabilité et des Statistiques pour le nouveau département du Pourvoyeur de la Cité de Maisonneuve, au mois de Juillet dernier, j'avais eu tout d'abord que ce travail aurait pu être fait à partir du moment où Monsieur J.H.Lamy fut nommé pourvoyeur.

Après réflexion faite, et ayant obtenu votre consentement à cet effet, j'ai jugé à propos d'attendre au 31 Décembre 1913, date de l'inventaire du magasin, qui était aussi la fin de l'exercice financier de la Cité de Maisonneuve, comme étant une date plus propice pour commencer définitivement ce travail d'organisation.

Les événements m'ont prouvé que même en commençant ce travail dès le mois de Juillet dernier, il n'était pas trop tôt pour préparer cette organisation et faire faire les impressions pour être prêt à commencer avec l'année 1914, puisque ce n'est que ces jours derniers que j'ai pu terminer cette organisation.

Vous trouverez ci-annexées la réglementation ainsi que la nomenclature des différents comptes et sub-divisions des comptes pour chacun des départements.

Inutile de vous rappeler que le but que j'ai cherché à atteindre était de nature à réglementer l'achat et la distribution de tous les matériaux en se servant de réquisitions signées par le chef de chaque département pour toutes les marchandises qui ne sont pas tenues généralement en magasin et par des ordres signés, soit par le chef ou les contre-maitres de chaque département pour celles qui sont achetées d'avance et tenues en réserve dans le magasin de la Cité.

O.D.

- 2 -

Cette organisation économisera des sommes d'argent considérables par le fait qu'une surveillance très étroite sera établie et qu'un record très précis sera tenu de tous ces effets achetés exclusivement par le Pourvoyeur et un même record pour tous ceux sortis du magasin.

J'ai prévu aussi à ce qu'un inventaire perpétuel soit établi pour ces matériaux en magasin, et il sera possible de vérifier en aucun temps la quantité en mains qui devra toujours correspondre avec le Livre du Stock du magasin.

Cette organisation, étant plutôt sous forme de statistique que de comptabilité, loin de nuire à votre système actuel de comptabilité municipale, sera plutôt de nature à aider par des livres auxiliaires à la comptabilité de la Cité de Maisonneuve, en fournissant tous les menus détails dont il serait impossible de tenir compte dans une comptabilité municipale régulière.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple: Le Grand Livre des fournisseurs contient un compte séparé pour chaque fournisseur et il sera toujours possible de savoir pour quel montant la Cité a acheté de chacun d'eux depuis le 1er Janvier 1914. Le Grand Livre des matériaux démontre un état comparatif des différents prix d'achat d'un même matériel, le nom du fournisseur et la quantité achetée.

Cette organisation quoique pratiquement terminée, exigera une surveillance de ma part pendant quelque temps afin de pourvoir à tout éventualité et aux modifications qui pourraient se présenter au système tel qu'organisé et établi sur des données générales.

Avant de terminer, je tiens à remercier tous les chefs de département, et plus spécialement votre pourvoyeur, Monsieur J.N.Lamy, qui m'ont accordé tout leur appui et de qui j'ai obtenu tous les renseignements demandés.

Le tout respectueusement soumis,

Votre dévoué,

Henri Viau

Licencié Institut Comptable.

Copie

41/12

4 Avril 1914

M. J. E. Lamy, pourvoyeur,

Maisonnette.

195
70/14

Mon cher monsieur,-

Re enseignes des rues.
Le Conseil de cette Cité aurait

l'intention de changer les enseignes des rues actuellement existantes et les remplacer par des enseignes en fonte émaillées. Auriez-vous l'obligeance de donner au Conseil un estimé du coût qu'occasionnerait ce changement.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur.

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonnette.

5 Juin 1914.

M. J. N. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

975
750/14

Le Conseil vous a donné instructions, à son assemblée d'hier, d'acheter pour votre usage, pour le compte de la Cité de Maisonneuve, un "runabout" régulier, marque "Ford" qui devra être peinturé en rouge et porter les initiales de la Cité. Le prix ne devra pas être plus élevé que \$550.00. Cette automobile sera à votre usage les avant-midi jusqu'à 1 hr, et sera à l'usage de M. Surprenant, l'Assistant Inspecteur des bâtisses, tous les après-midi de 1 hr. à 6 hrs.p.m.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

M. J. N. Lamy
Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

Ford Motor Company

OF CANADA, LIMITED.

Automobile Manufacturers

WORKS AND OFFICE
FORD, ONTARIO.



Montreal Branch
973 ST. CATHERINE, ST. W.

Montreal, Quebec. June 8, 1914

Town Council,
Town Hall, Maisonneuve, P.Q.

Gentlemen: -

ALL STATEMENTS OR AGREEMENTS CONTAINED IN THIS LETTER ARE CONTINGENT ON STRIKES, ACCIDENTS, FIRES, OR ANY OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL AND ALL CONTRACTS ARE SUBJECT TO APPROVAL BY THE SIGNATURE OF A DULY AUTHORIZED EXECUTIVE OFFICER OF THIS COMPANY. CLERICAL ERRORS SUBJECT TO CORRECTION.

975
750/14

Having been advised by one of our salesman to the effect that you are desirous of purchasing a Ford car for one of your town employees but that you hesitate to pay the price quoted by him being under the impression that you could purchase cheaper by ordering direct from the factory, we take the liberty of correcting your false impressions in this respect.

The Ford car of a Touring car model lists at \$650.00 f.o.b. Ford, Ontario.

The Runabout Model \$600.00 f.o.b. Ford, Ontario.

To these prices must be added \$25.00 if delivery is taken in Montreal, making them \$675.00 and \$625.00 respectively.

These prices we would assure you are the only ones obtainable and with this assurance we trust you may find it advisable to give us your order at an early date when, if received it will be given our most prompt and careful attention.

Yours very truly,

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, Limited.

Branch Manager.

WLS/B

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO THE COMPANY AND NOT TO INDIVIDUALS.

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du
4 juin, 1914, à laquelle sont présents: M. le Maire Alex.
Michaud et MM. les Conseillers Oscar Dufresne, Chs.
Bélanger, Robt. Fraser, J.E. Lemay, Arthur Sicard & Albé-
ric Lemay, formant la totalité des membres de ce Conseil,
savoir:

Proposé et résolu unanimement:

975/15

Que M.J.N. Lamy,
pourvoyeur de la Cité, reçoive instructions d'acheter
pour le compte de la Cité de Maisonneuve, une automobile
"runabout" régulier, marque Ford, qui devra être pein-
turée en rouge et porter les initiales de la Cité; le
prix de ce char ne devra pas excéder \$550.00; l'usage en
sera partagé entre M.J.N. Lamy et M. Nap. Surprenant, l'as-
sistant inspecteur des bâtisses, de manière à ce que le
pourvoyeur puisse en disposer l'avant-midi jusqu'à
1 hr. ; et l'ass-inspecteur des bâtisses disposera à son
tour tous les après-midi de 1 hr à 6 hrs.
/Vrai extrait/

Sec-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du
12 août, 1914, à laquelle sont présents M. le pro-maire
Robert Fraser, et MM. Chs. Bélanger, J.E. Lemay, Arthur
Sicard & Albéric Lemay, Conseillers, formant un quorum,
sous la présidence de M. le pro-maire Robert Fraser,
savoir:

Proposé par M. Chs. Bélanger,
Secondé par M. Arthur Sicard,
Et unanimement résolu:

Que le pourvoyeur M.
J.N. Lamy, soit autorisé d'acheter deux véhicules moteurs
"Ford", dont un pour l'usage du pourvoyeur, et l'autre à
l'usage du Chef de Police et Feu.
/Vrai extrait/

Sec-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

ARML/

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 4 juin, 1914, à laquelle sont présents: M. le Maire Alex. Michaud et MM. les Conseillers Oscar Dufresne, Chs. Bélanger, Robt. Fraser, J.E. Lemay, Arthur Sicard & Albéric Lemay, formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

Proposé et résolu unanimement:

97/15
Que M. J.N. Lamy, pourvoyeur de la Cité, reçoive instructions d'acheter pour le compte de la Cité de Maisonneuve, une automobile "runabout" régulier, marque Ford, qui devra être peinte en rouge et porter les initiales de la Cité; le prix de ce char ne devra pas excéder \$550.00; l'usage en sera partagé entre M. J.N. Lamy et M. Nap. Surprenant, l'assistant inspecteur des bâtisses, de manière à ce que le pourvoyeur puisse en disposer l'avant-midi jusqu'à 1 hr. ; et l'ass-inspecteur des bâtisses disposera à son tour tous les après-midi de 1 hr à 6 hrs.
/Vrai extrait/

Sec-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 12 août, 1914, à laquelle sont présents M. le pro-maire Robert Fraser, et MM. Chs. Bélanger, J.E. Lemay, Arthur Sicard & Albéric Lemay, Conseillers, formant un quorum, sous la présidence de M. le pro-maire Robert Fraser, savoir:

Proposé par M. Chs. Bélanger,
Secondé par M. Arthur Sicard,
Et unanimement résolu:

Que le pourvoyeur M. J.N. Lamy, soit autorisé d'acheter deux véhicules moteurs "Ford", dont un pour l'usage du pourvoyeur, et l'autre à l'usage du Chef de Police et Feu.
/Vrai extrait/

Sec-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

ARML/

26 Oct.1914.

H. J. N. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

Vous avez été autorisé par le
Conseil de cette Cité, d'acheter:

- 1o. Un cheval pour le service du département des vidanges;
- 2o. Les costumes nécessaires pour le même département;
- 3o. Un costume pour l'assistant-surintendant du marché.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur


Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

25 Janvier, 1915.

M. J. N. Lamy,
Dept. du Pourvoyeur,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Vous avez été autorisé par le
Conseil de cette Cité, à son assemblée du 16 janvier
dernier (1915), de demander des soumissions pour les ha-
bits des constables, de même que pour les employés du
département d'hygiène et d'en octroyer les contrats aux
meilleures conditions possibles.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,270

4 17

16 Avril, 1915.

M.J.N. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

750 / 15
Cher Monsieur,-

Acheter matériaux des marchands de Mais.

Veillez prendre communication d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité, à son assemblée du 14 avril courant, laquelle se lit comme suit:

"Proposé par M.H.A.E.Morin,
"Et unanimement résolu:

"Qu'instructions soient données à M.J.N.Lamy qu'à l'avenir tous les matériaux soient achetés en autant que possible, des marchands de Maisonneuve pourvu toutefois que les prix ne soient pas plus élevés qu'ailleurs."

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur
Ass.Sec.Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

P25/B1,270

19/13
Stim 20

2 Octobre, 1915.

M. J.N. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

975
210/15

Sept. 20

Cher Monsieur,-

Faire faire affiches: "DEFENSE DE CRACHER
SUR LES TROTTOIRS"


Suivant résolution adoptée par le Conseil
de cette Cité, à son assemblée du 30 septembre dernier
(1915), vous avez été autorisé à faire faire des affiches:
"DEFENSE DE CRACHER SUR LES TROTTOIRS"

Espérant que vous voudrez bien vous conformer
à la présente.

Veuillez me croire

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

AT/

975-1-2

No 459

Profit Sharing Certificate

975/14

This is to certify that City of Maisonneuve
of Maisonneuve, Que J. H. Lamy, purchasing agent.
has complied with all the requirements
of the Ford Motor Company of Canada, Limited, in the registration of
purchase and ownership of new Ford Car No. C17813 and is entitled
to participate in the Company's profit sharing plan on all Ford cars sold at
retail by them between August 1, 1914, and August 1, 1915, providing such
sales amount to 30,000 or more new cars.

This certificate entitles the above named retail purchaser of the aforesaid
new Ford Car to share in the profits of the Company to the extent of from
\$40.00 to \$60.00 per car (payable on or about August 1, 1915) if the Com-
pany make actual sales of 30,000 cars in the period above named.

The Company may at its option require the production of this certificate before pay-
ment of the said share of profits.

Ford Motor Company
OF CANADA, LIMITED.

By A. Lawrence
MANAGER OF SALES

Record of ownership filed, approved and registered
this 23d day of Sept. 1914

2
4
6

P25/B1,270

4
5

2

4

6

P25/B1,270

4 5

Nº 460

Profit Sharing Certificate

This is to certify that *City of Maisonneuve*
of *Maisonneuve, Que.* has complied with all the requirements
of the Ford Motor Company of Canada, Limited, in the registration of
purchase and ownership of new Ford Car No. *2875* and is entitled
to participate in the Company's profit sharing plan on all Ford cars sold at
retail by them between August 1, 1914, and August 1, 1915, providing such
sales amount to 30,000 or more new cars.

This certificate entitles the above named retail purchaser of the aforesaid
new Ford Car to share in the profits of the Company to the extent of from
\$40.00 to \$60.00 per car (payable on or about August 1, 1915) if the Com-
pany make actual sales of 30,000 cars in the period above named.

The Company may at its option require the production of this certificate before pay-
ment of the said share of profits.

Ford Motor Company
OF CANADA, LIMITED.

By *Aulawrence*
MANAGER OF SALES

Record of ownership filed, approved and registered
this *23d* day of *Sept.* 191*4*

BLANC FORM NO 71 PROVINCE (DE) QUEBEC
 DEPARTEMENT DU TRESOR.—TREASURY DEPARTMENT
 Division du Revenu—Revenue Branch.

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
 Owner's Registration Certificate

No 15553

Ceci Certifie qu'au
 This Certificate that a
 City of Maisonneuve demeurant à
 residing at
 Rue Hotel de Ville No. à ce jour été enregistré aux termes de la loi,
 street has this day been registered under the law.

Date 27 April 1916

Contresigné à
 Countersigned at Montreal

Nom de l'Officier
 Name of Officer Wallace Dawson

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

Contrôleur du Revenu Provincial.
 Comptroller of Provincial Revenue.
 P.Q.

BLANC FORM NO 71 PROVINCE (DE) QUEBEC
 DEPARTEMENT DU TRESOR.—TREASURY DEPARTMENT
 Division du Revenu—Revenue Branch.

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
 Owner's Registration Certificate

No 15554

Ceci Certifie qu'au
 This Certificate that a
 City of Maisonneuve demeurant à
 residing at
 Rue City Ville No. à ce jour été enregistré aux termes de la loi,
 street has this day been registered under the law.

Date 27 April 1915

Contresigné à
 Countersigned at Montreal

Nom de l'Officier
 Name of Officer Wallace Dawson

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

Contrôleur du Revenu Provincial.
 Comptroller of Provincial Revenue.
 P.Q.

BLANC FORM NO 71 PROVINCE (DE) QUEBEC
 DEPARTEMENT DU TRESOR.—TREASURY DEPARTMENT
 Division du Revenu—Revenue Branch.

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
 Owner's Registration Certificate

No 15555

Ceci Certifie qu'au
 This Certificate that a
 City of Maisonneuve demeurant à
 residing at
 Rue Hotel de Ville No. à ce jour été enregistré aux termes de la loi,
 street has this day been registered under the law.

Date 27 April 1915

Contresigné à
 Countersigned at Montreal

Nom de l'Officier
 Name of Officer Wallace Dawson

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

Contrôleur du Revenu Provincial.
 Comptroller of Provincial Revenue.
 P.Q.

BLANC FORM NO 71 PROVINCE (DE) QUEBEC
 DEPARTEMENT DU TRESOR.—TREASURY DEPARTMENT
 Division du Revenu—Revenue Branch.

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
 Owner's Registration Certificate

No 15556

Ceci Certifie qu'au
 This Certificate that a
 City of Maisonneuve demeurant à
 residing at
 Rue Hotel de Ville No. à ce jour été enregistré aux termes de la loi,
 street has this day been registered under the law.

Date 27 April 1916

Contresigné à
 Countersigned at Montreal

Nom de l'Officier
 Name of Officer Wallace Dawson

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

Contrôleur du Revenu Provincial.
 Comptroller of Provincial Revenue.
 P.Q.

BLANC FORM NO 71 PROVINCE (DE) QUEBEC
 DEPARTEMENT DU TRESOR.—TREASURY DEPARTMENT
 Division du Revenu—Revenue Branch.

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
 Owner's Registration Certificate

No 15557

Ceci Certifie qu'au
 This Certificate that a
 City of Maisonneuve demeurant à
 residing at
 Rue Hotel de Ville No. à ce jour été enregistré aux termes de la loi,
 street has this day been registered under the law.

Date 27 April 1915

Contresigné à
 Countersigned at Montreal

Nom de l'Officier
 Name of Officer Wallace Dawson

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

Contrôleur du Revenu Provincial.
 Comptroller of Provincial Revenue.
 P.Q.

DESCRIPTION

Nom du fabricant : *Thomycroft Smith*
 Name of maker
 Numéro du fabricant : *852* Nature du pouvoir moteur : *Gasoline*
 Maker's Number Character of motor power
 Nombre de cylindres : *4* Alésage : *4 1/2*
 Number of cylinders Bore
 Force motrice : *32* Couleur prédominante : *Rouge*
 Horse power Predominating color

DESCRIPTION

Nom du fabricant : *Thomycroft Smith*
 Name of maker
 Numéro du fabricant : *849* Nature du pouvoir moteur : *Gasoline*
 Maker's Number Character of motor power
 Nombre de cylindres : *4* Alésage : *4 1/2*
 Number of cylinders Bore
 Force motrice : *32* Couleur prédominante : *Rouge*
 Horse power Predominating color

DESCRIPTION

Nom du fabricant : *Lora Rensshay*
 Name of maker
 Numéro du fabricant : *62791* Nature du pouvoir moteur : *Gasoline*
 Maker's Number Character of motor power
 Nombre de cylindres : *4* Alésage : *8 1/4*
 Number of cylinders Bore
 Force motrice : *22-5* Couleur prédominante : *Noir*
 Horse power Predominating color

Pourvoyeur

DESCRIPTION

Nom du fabricant : *Ford Loring*
 Name of maker
 Numéro du fabricant : *617813* Nature du pouvoir moteur : *Gasoline*
 Maker's Number Character of motor power
 Nombre de cylindres : *4* Alésage : *3 1/4*
 Number of cylinders Bore
 Force motrice : *12-5* Couleur prédominante : *Noir*
 Horse power Predominating color

Paris

DESCRIPTION

Nom du fabricant : *Lora Loring*
 Name of maker
 Numéro du fabricant : *617975* Nature du pouvoir moteur : *Gasoline*
 Maker's Number Character of motor power
 Nombre de cylindres : *4* Alésage : *3 1/4*
 Number of cylinders Bore
 Force motrice : *22-5* Couleur prédominante : *Noir*
 Horse power Predominating color

HENRY FORD, President
JAMES COUSENS, Vice-Pres.
G. M. MCGREGOR, Secy-Treas.

Ford Motor Company
OF CANADA, LIMITED
Automobile Manufacturers

WORKS AND OFFICE
FORD, ONTARIO



Montreal Branch
119-139 LAURIER AVE. E.
Montreal, Quebec.

ALL STATEMENTS OR AGREEMENTS CONTAINED IN THIS LETTER ARE CONTINGENT ON STRIKES, ACCIDENTS, FIRES, OR ANY OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL AND ALL CONTRACTS ARE SUBJECT TO APPROVAL BY THE SIGNATURE OF A DULY AUTHORIZED EXECUTIVE OFFICER OF THIS COMPANY. CLERICAL ERRORS SUBJECT TO CORRECTION.

We take pleasure in enclosing you a bill-of-sale for a Ford car with attached Profit-sharing coupon. We sincerely hope it will be our pleasure to redeem this coupon some time in August 1915, with a check ranging from \$40 to \$60.

We certainly are doing our part, and have every confidence that you will do yours in helping forward the sale of as many Ford cars as possible, because we must sell 30,000 new cars within the year (August 1st 1914 to August 1st 1915), in order to earn the profits with which to redeem your coupon.

We have every confidence of selling 30,000 cars within the specified time, because without any hope of reward, there are more than 600,000 Ford owners who are daily saying good things out of their own experiences for the Ford.

Every Ford car running along the roads everywhere is a "booster" for further sales.

We want your help, because as a Ford owner with a most promising outlook for profit-sharing, you will certainly be interested in helping us reach the 30,000 mark. There must be a number of your acquaintances and neighbors who are good prospects for Ford cars. Send us their names and addresses. Others (maybe not immediate prospects), who would like to know more about the Ford Company; what we are doing; and who would like to receive our magazine "Ford Times" (mailed free). Send these names also. Write the names and addresses on the enclosed reply Postal Card and forward to us without delay.

And please don't stop with this list. You will be meeting prospects every minute - send us the names and we'll do the selling. Profit-sharing must have co-operation. Give us your hearty and earnest co-operation all the time, for you want that "lump of profits" next August, don't you?

Yours for the 30,000 and Profit-sharing,

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, Limited,

A. L. Stoneburn
Branch Manager.

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS
TO THE COMPANY AND NOT TO INDIVIDUALS

Ford Sales Bulletin

Issued every other Saturday by the Sales Department of the Ford Motor Company of Canada, Limited,
Ford, Ontario, in the interests of the Selling Force of Ford

No. 88

Saturday, July 31, 1915

Page 341



ANNOUNCEMENT

The following prices f. o. b. Ford, Ont., effective Aug. 2, 1915.

Ford Runabout	\$480.00
Ford Touring Car	\$530.00
Ford Town Car	\$780.00

No speedometer included in this year's equipment, otherwise cars fully equipped.

There can be no assurance given against an advance in these prices at any time. We guarantee, however, that there will be no reduction in these prices prior to Aug. 1, 1916.

Profit-Sharing with Retail Buyers

On August 1, 1914 we made the announcement that if we could make and sell at retail 30,000 Ford cars between August 1, 1914 and August 1, 1915 we would share profits with the retail purchasers. We have sold only 18,774 Ford cars in the time specified and, therefore, are unable to share our profits with those who purchased Ford-cars between the above dates.

Our plan to profit-share with retail purchasers of Ford cars during 1914-1915 was not successful due to conditions which we could not possibly foresee at the time we made our announcement last August. The war and the consequent unsettled conditions of business seriously affected our sales and increased our manufacturing costs so that during the last year we did not earn a profit not required for the normal expansion of our business both in a manufacturing and service way.

However we still have confidence in our profit-sharing plan, but a realization of the uncertainty of conditions generally makes it advisable to defer any announcement of future profit-sharing until a later date.

We are, however, positive we cannot reduce costs for several months, and therefore can offer no profit-sharing for cars delivered during August, September and October, 1915.

Ford Motor Company
OF CANADA, LIMITED.

FORD, ONTARIO

No Profit Sharing Rebate

Holders of profit sharing certificates which have been issued to all Canadian buyers of new Ford cars since August 1, 1914, will not receive any rebate from the purchase price of the car.

On August 1, 1914, we announced to the public of Canada that if we sold 30,000 Ford cars before August 1, 1915, we would share our profits with the buyers of new cars during that period.

Our output for the year ending August 1, 1915, will be 18,774 cars. For the same period in the preceding year, we sold and delivered 16,531 cars—an increase in output for twelve months of 2,243 cars.

On August 1, 1914, we reduced our price \$60.00 on each car, based upon the Company's policy of voluntarily reducing prices from time to time as conditions permitted, and upon the expectation of a substantial increase in output for the ensuing season.

During the period our increase has been only 2,243 cars over the previous twelve months, which in view of the \$60.00 reduction in price represents scarcely any increase in volume of sales. The reduced price was hardly warranted in view of our actual increase in sales—an increase much smaller than we anticipated when we reduced our price.

When making our announcement, our plans were made some time prior to August first last and handed to the press for publication on August first. A few days after our announcement was made to the public, war was declared and general business conditions in Canada and the Colonies were seriously affected, so that our output for several months was actually decreased due to these disturbed conditions. In fact our export trade, which is a considerable portion of our business, was entirely cut off for almost three months.

During the past year we have had to assume increased costs in our manufacturing due to many conditions in the manufacturing line which have been more or less abnormal because of the war. For instance, during the present season the Dominion Government increased the tariff $7\frac{1}{2}\%$. While our car is almost entirely manufactured in Canada, yet many articles we require, especially raw materials, are imported and even the articles which were formerly on the free list have had to assume a tariff of $7\frac{1}{2}\%$. This extra tariff has made considerable additional cost for each car manufactured since the new tariff went into effect.

The policy of the Company in announcing this profit sharing plan was simply this—we require a certain profit to permit us to continue the development of this business both in the manufacturing and in service to the public. If we had increased our output sufficiently to let us have an extra profit beyond the ordinary requirements of the Company, then we would have shared that profit with the purchasers of Ford cars.

Without dwelling in detail on the many facts that enter into an announcement of this kind, we feel that the public will realize that for the past year we have had very unusual conditions to contend with and we regret exceedingly that the volume of our business has not been sufficient to let us carry out the profit sharing policy which was announced a year ago.



BUREAU DU
SECRETARE-TRESORIER

Téléphone Bell Lasalle 1200

Maisonneuve, 21 Juin, 1915. 19

M. Jos. Hinton, Ass.Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Depuis que j'ai été à même d'en juger, je vois qu'une voiture automobile facilite grandement les courses qui peuvent être occasionnées pour les besoins du bureau général de l'hôtel-de-ville au cours de l'expédition des affaires. Dans le but de servir plus efficacement la continuation de ce nouveau procédé, j'ai jugé à propos d'assigner le char "Ford" actuellement à la disposition du chef de police, qui sera à l'avenir à l'usage exclusif^{le} du bureau général de l'hôtel-de-ville; 2o. de l'huissier Racette pour la signification des sommations seulement; 3o. du chef lorsque requis pour l'exercice de ses fonctions. De cette façon, il sera plus facile je crois, de pouvoir vous assurer l'usage de cette machine pour l'expédition des affaires du bureau comme dit ci-dessus. -Vous voudrez bien avertir le chef de cette nouvelle décision.

Bien à vous,

Léon Trépo Maire
de la Cité de Maisonneuve.

*copie déposé à M. G. A. Pichet
ce 25/6/15. A.P.*

23 Juin, 1915.

M. H. Marchessault,
Chef de Police,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Re usage automobile "Ford"

Veillez trouver sous pli copie
d'une lettre de M. le Maire Lévis Tremblay, en date
du 21 juin courant, au sujet de l'usage de l'auto-
mobile "Ford".

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/



Legaré Gadbois Automobile



180 AMHERST ST.

Montreal, Que. 28 Juin 1915.

Mr. J. N. Pichette,
Secrétaire-Trésorier,
Cité de Maisonneuve.

Cher Monsieur:-

Pour faire suite à notre conversation de ce matin, il nous fait plaisir de vous citer un Hudson 6-40 Modèle 1916, avec l'équipement ci-après mentionné, au prix de \$2000.

Cette machine devra être équipée comme suit:
Pneu de rechange, couvert de sièges, enveloppe pour la capote avec fini en cuir luisant, Bumper, une paire de Chaines, une Horloge de 8 jours.

Comme nous vous l'avons expliqué et vu que cette machine est pour être mise au service de Mr. le Maire de Maisonneuve, vous ne pourriez faire un meilleur choix, c'est une machine d'apparence très distinguée et dont le nom jouit d'une grande popularité par toute la Province de Québec.

Quant au service que nous donnons à nos clients, il ne laisse absolument rien à désirer et nous pouvons vous assurer d'avance que vous aurez pleine satisfaction.

Attendant votre réponse et vous remerciant à l'avance pour votre patronage, nous demeurons,

Vos bien dévoués,

LEGARÉ GADBOIS AUTOMOBILE Limited,

A. E. Gadbois
Gérant au Service.

AEG/CD.

AGENCE LEVESQUE

Distributeurs dans la Province de Québec pour la
Abbott Motor de Détroit, Mich.

1 à 7 RUE BREBOEUF, (Coin Parc Lafontaine)

Montréal, Juillet 7, 1915. 191

Monsieur le Maire et Mess. les Echevins,
Ville de Maisonneuve,
Montréal.

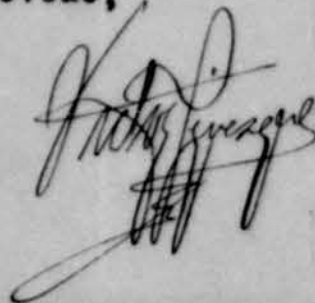
Messieurs:-

Ayant appris que le conseil de Ville de Maisonneuve avait l'intention de faire acquisition d'une voiture Automobile pour le service de son Honneur le Maire, et Messieurs les Echevins, j'ai l'honneur de vous offrir pour faire ce service une voiture Automobile de la marque Abbott Detroit, dont je suis le seul représentant pour la Province de Québec.

Cette voiture est à 8 cylindres et pour 7 pass, le prix catalogué est de \$2800. Considérant que le placement d'une de ces voitures à la Ville de Maisonneuve, serait pour moi des plus avantageux au point de vue annonce, je serais prêt à faire dans ce cas une réduction de \$400. sur le prix plus haut mentionné.

Espérant Messieurs, que vous me ferez l'honneur de prendre en considération cet offre, je me souscris,

Votre bien dévoué,



35/13

Maisonneuve, 14 octobre, 1915.

A Son Honneur le Maire Lévis Tremblay
et MM. les Conseillers
de la Cité de Maisonneuve.

Messieurs,-

J'attends toujours la décision de votre Conseil relativement à l'offre que je lui ai faite, il y a déjà quelque temps, de lui vendre mon automobile. Si toutefois vous n'aviez pas dans le moment les fonds nécessaires pour l'achat de cette automobile, qui serait d'un grand avantage pour vous attendu que Maisonneuve, ville modèle, est la seule des grandes municipalités qui n'a pas d'automobile à la disposition de ses administrateurs, j'accepterais vos propres conditions quant au mode de paiement.

Je serais anxieux d'avoir une réponse quelconque à ce sujet aussitôt que possible.

Espérant que ma proposition sera acceptée.

Veillez me croire

Votre très humble serviteur,

M. F. D. Dupuis

23 Oct. 1915.

M. Nap. Dufresne.

Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

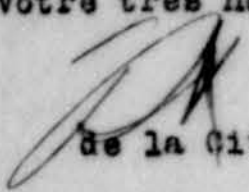
Offre de vente d'une automobile.

La vôtre en date du 14 Octobre courant a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 20 du même mois. -Je regrette de vous dire que le Conseil n'a pas jugé à propos d'entretenir cette offre. Si toutefois il fait l'acquisition d'une machine, il préfère en acheter une neuve.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 15 Novembre, 1915, étant un ajournement de son assemblée régulière du 10 du même mois, à laquelle sont présents: M. le Maire Lévis Tremblay et MM. les Conseillers G.N.Pichet, H.A.E.Morin, Elz.Lapointe, Dr.J.M.Pellerin, J.E.Vigeant & Wilf.Tardif, formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

Proposé par M. Wilf.Tardif,
Et unanimement résolu:

du Comité

Que le Président de Police & Feu soit autorisé d'acheter pour l'usage du département de police et feu, une automobile Studebaker (run-about), au prix de \$1,400.00

/Vrai extrait/

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

J. Pellerin

2
114
Maisonneuve, 6 juin, 1917.

Monsieur le Maire &
MM. les Echevins
de la Cité de Maisonneuve.

975/17
Messieurs,-

Je soussigné, offre par la présente une automobile Page en échange de votre automobile Ford qui est en mauvais ordre actuellement. J'accepterai en retour de cet échange la somme de \$1200.

M. le Maire a fait l'essai de ma machine cette semaine.

Votre etc.,

J Riendeau

7 Juin, 1917.

M. Jos. Riendeau,
MAISONNEUVE.

975/17

Cher Monsieur,-

Echange Automobile Ford pour
Automobile "Page" plus \$1200.

La vôtre en date du 6 juin crt. a été soumise au Conseil de cette Cité, à son assemblée du même jour. -Le Conseil a alors décidé d'accepter votre offre d'échanger l'automobile Ford, actuellement à l'usage de la Cité, pour un automobile Page, plus une somme de \$1200.00. -Vous trouverez donc sous pli le chèque de la Cité, au montant de \$1200.00 à ce sujet.

L'automobile Ford dont il est question ci-dessus, est à votre disposition à la station No.1. Vous pourrez donc la réclamer en aucun temps.

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué

 Sec. Rés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

[Form No 71] PROVINCE [de] QUÉBEC
 Département du Trésor.—Treasury Department
 Direction des Revenus.—Revenue Branch

Certificat d'imposition de Propriété } No. 31326
 Owner's Registration Certificate

Type de véhicule } Automobile
 City of Montreal }
 Date } 3 June 16
 [Signature: H. D. Dawson]
 Contrôleur des Revenus Provinciaux
 Comptroller of Provincial Revenue

Ce certificat n'est valide que s'il est accompagné. Not valid unless accompanied.

[Form No 71] PROVINCE [de] QUÉBEC
 Département du Trésor.—Treasury Department
 Direction des Revenus.—Revenue Branch

Certificat d'imposition de Propriété } No. 32214
 Owner's Registration Certificate

Type de véhicule } Automobile
 City of Montreal }
 Date } June 14th 16
 [Signature: H. D. Dawson]
 Contrôleur des Revenus Provinciaux
 Comptroller of Provincial Revenue

Ce certificat n'est valide que s'il est accompagné. Not valid unless accompanied.

DESCRIPTION

17513	4	3 1/4	Lowling
17513	4	3 1/4	Lowling
17513	4	3 1/4	Lowling
17513	4	3 1/4	Lowling

DESCRIPTION

17513	4	3 1/4	Lowling
17513	4	3 1/4	Lowling
17513	4	3 1/4	Lowling
17513	4	3 1/4	Lowling

BLANC FORM NO. 71

PROVINCE DE QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
Owner's Registration Certificate

N° 48599

Ceci certifie qu'un } Antonio Cole possédé par
This certifies that a } owned by
City of Maisonneuve }
demeurant à }
residing at }
Rue } Ontario & Peel St. No. }
Street }
a ce jour été enregistré aux termes de la loi. }
has this day been registered under the law. }
Date } June 2th 1917 }
Contresigné à } Montreal } P. Q.
Countersigned at }
{ Nom de l'Officier } W. Dawson }
{ Name of Officer }
Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

BLANC FORM NO. 71

PROVINCE DE QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
Owner's Registration Certificate

N° 48600

Ceci certifie qu'un } Antonio Cole possédé par
This certifies that a } owned by
City of Maisonneuve }
demeurant à }
residing at }
Rue } Ontario & Peel St. No. }
Street }
a ce jour été enregistré aux termes de la loi. }
has this day been registered under the law. }
Date } June 2th 1917 }
Contresigné à } Montreal } P. Q.
Countersigned at }
{ Nom de l'Officier } W. Dawson }
{ Name of Officer }
Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

BLANC FORM NO. 71

PROVINCE DE QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
Owner's Registration Certificate

N° 48601

Ceci certifie qu'un } Police Patrol possédé par
This certifies that a } owned by
City of Maisonneuve }
demeurant à }
residing at }
Rue } Ontario & Peel St. No. }
Street }
a ce jour été enregistré aux termes de la loi. }
has this day been registered under the law. }
Date } June 2th 1917 }
Contresigné à } Montreal } P. Q.
Countersigned at }
{ Nom de l'Officier } W. Dawson }
{ Name of Officer }
Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

BLANC FORM NO. 71

PROVINCE DE QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire
Owner's Registration Certificate

N° 48602

Ceci certifie qu'un } Police Patrol possédé par
This certifies that a } owned by
City of Maisonneuve }
demeurant à }
residing at }
Rue } Ontario & Peel St. No. }
Street }
a ce jour été enregistré aux termes de la loi. }
has this day been registered under the law. }
Date } June 2th 1917 }
Contresigné à } Montreal } P. Q.
Countersigned at }
{ Nom de l'Officier } W. Dawson }
{ Name of Officer }
Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Lord - Lauring*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *C 2791* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *4* Alésage } *3 3/4*
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } *22.5* Couleur prédominante } *Black*
Horse power } Predominating color }

Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } 19*18*..
This certificate expires on the first day of March }

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Pimabout - Lord*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *C 17975* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *4* Alésage } *3 3/4*
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } *22.5* Couleur prédominante } *Red*
Horse power } Predominating color }

Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } 19*18*..
This certificate expires on the first day of March }

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Pimabout - Police Patrol - Lord*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *17813* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *4* Alésage } *3 3/4*
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } *22.5* Couleur prédominante } *Black*
Horse power } Predominating color }

Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } 19*18*..
This certificate expires on the first day of March }

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Patrol - Seagram*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *---* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *6* Alésage } *4 1/2*
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } *48.6* Couleur prédominante } *Black*
Horse power } Predominating color }

Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } 19*18*..
This certificate expires on the first day of March }

BLANC FORM } NO. 71

PROVINCE { DE } QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire } N° 48603
Owner's Registration Certificate

Ceci certifie qu'un } Incendie } possédé par
This certifies that a } } owned by
City of Manonville } demeurant à } Manonville
residing at }

Rue } Ontario & P. 12 }
Street } No. }

a ce jour été enregistré aux termes de la loi.
has this day been registered under the law.

Date } June 2nd } 19 17
Montreal } P. Q.

Contresigné à }
Countersigned at }

{ Nom de l'Officier }
Name of Officer } H. Dawson

Treasurer of the Province
Trésorier de la Province

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

BLANC FORM } NO. 71

PROVINCE { DE } QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire } N° 48604
Owner's Registration Certificate

Ceci certifie qu'un } Incendie } possédé par
This certifies that a } } owned by
City of Manonville } demeurant à } Manonville
residing at }

Rue } Ontario & P. 12 }
Street } No. }

a ce jour été enregistré aux termes de la loi.
has this day been registered under the law.

Date } June 2nd } 19 17
Montreal } P. Q.

Contresigné à }
Countersigned at }

{ Nom de l'Officier }
Name of Officer } H. Dawson

Treasurer of the Province
Trésorier de la Province

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

BLANC FORM } NO. 71

PROVINCE { DE } QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire } N° 48605
Owner's Registration Certificate

Ceci certifie qu'un } Fire Engine } possédé par
This certifies that a } } owned by
City of Manonville } demeurant à } Manonville
residing at }

Rue } Ontario & P. 12 }
Street } No. }

a ce jour été enregistré aux termes de la loi.
has this day been registered under the law.

Date } June 2nd } 19 17
Montreal } P. Q.

Contresigné à }
Countersigned at }

{ Nom de l'Officier }
Name of Officer } H. Dawson

Treasurer of the Province
Trésorier de la Province

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

BLANC FORM } NO. 71

PROVINCE { DE } QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire } N° 48606
Owner's Registration Certificate

Ceci certifie qu'un } Voiture Boyard ? Incendie } possédé par
This certifies that a } } owned by
City of Manonville } demeurant à } Manonville
residing at }

Rue } Ontario & P. 12 }
Street } No. }

a ce jour été enregistré aux termes de la loi.
has this day been registered under the law.

Date } June 2nd } 19 17
Montreal } P. Q.

Contresigné à }
Countersigned at }

{ Nom de l'Officier }
Name of Officer } H. Dawson

Treasurer of the Province
Trésorier de la Province

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné. Not valid unless countersigned.

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Pomabent. Oxford*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *1340* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *6* Alésage } *4 1/2*
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } *48.6* Couleur prédominante } *Red*
Horse power } Predominating color }
Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } 19*.18*..
This certificate expires on the first day of March }

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Inceendie - Pomabent Studabak*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *A. 62434* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *6* Alésage } *3 1/2*
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } *36* Couleur prédominante } *Red*
Horse power } Predominating color }
Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } 19*.18*..
This certificate expires on the first day of March }

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Lure engine - Seagrave*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *—* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *6* Alésage }
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } Couleur prédominante } *Red*
Horse power } Predominating color }
Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } 19*.18*..
This certificate expires on the first day of March }

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Lure Engine - Seagrave*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *5742* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *6* Alésage }
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } Couleur prédominante } *Red*
Horse power } Predominating color }
Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } 19*.18*..
This certificate expires on the first day of March }

BLANC }
FORM } NO. 71



PROVINCE { DE } QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire }
Owner's Registration Certificate

N° 48607

Ceci certifie qu'un }
This certifies that a }

Luce Eugène

possédé par
owned by

City of Massonville

demeurant à
residing at

Massonville

Rue } *Ontario St. 18* No. }
Street

a ce jour été enregistré aux termes de la loi.
has this day been registered under the law.

Date } *June 5th* 19 }
17

Montreal

Contresigné à }
Countersigned at }

P. Q.

Treasurer of the Province
Trésorier de la Province

{ Nom de l'Officier }
{ Name of Officer }

P. Dawson

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné.

Not valid unless countersigned.

BLANC }
FORM } NO. 71



PROVINCE { DE } QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire }
Owner's Registration Certificate

N° 48608

Ceci certifie qu'un }
This certifies that a }

Luce

possédé par
owned by

City of Massonville

demeurant à
residing at

Massonville

Rue } *Ontario St. 18* No. }
Street

a ce jour été enregistré aux termes de la loi.
has this day been registered under the law.

Date } *June 5th* 19 }
17

Montreal

Contresigné à }
Countersigned at }

P. Q.

Treasurer of the Province
Trésorier de la Province

{ Nom de l'Officier }
{ Name of Officer }

P. Dawson

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné.

Not valid unless countersigned.

BLANC }
FORM } NO. 71



PROVINCE { DE } QUEBEC

Département du Trésor
Division du Revenu

Treasury Department
Revenue Branch

Certificat d'Enregistrement de Propriétaire }
Owner's Registration Certificate

N° 48609

Ceci certifie qu'un }
This certifies that a }

Luce

possédé par
owned by

City of Massonville

demeurant à
residing at

Massonville

Rue } *Ontario St. 18* No. }
Street

a ce jour été enregistré aux termes de la loi.
has this day been registered under the law.

Date } *June 5th* 19 }
17

Montreal

Contresigné à }
Countersigned at }

P. Q.

Treasurer of the Province
Trésorier de la Province

{ Nom de l'Officier }
{ Name of Officer }

P. Dawson

Ce certificat n'est valide que s'il est contresigné.

Not valid unless countersigned.

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Lucas engine - Seagrave*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *2640* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *6* Alésage }
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } Couleur prédominante } *Red*
Horse power } Predominating color }
Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } *19.18.*
This certificate expires on the first day of March }

DESCRIPTION

Nom du fabricant } *Lucas Thompson*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *1364* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *4* Alésage } *4 1/2*
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } *32.4* Couleur prédominante } *Green*
Horse power } Predominating color }
Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } *19.18.*
This certificate expires on the first day of March }

DESCRIPTION

97-107
Nom du fabricant } *Lucas Thompson*
Name of maker }
Numéro du fabricant } *1362* Nature du pouvoir moteur } *Gasoline*
Maker's Number } Character of motor power }
Nombre de cylindres } *4* Alésage } *4 1/2*
Number of cylinders } Bore }
Force motrice } *32.4* Couleur prédominante } *Green*
Horse power } Predominating color }
Capacité en tonnes }
Ton capacity }

Ce certificat expire le premier jour de mars } *19.18.*
This certificate expires on the first day of March }

975-1-3

3

DEMANDE POUR PATRONAGE DE LA CITE.

1891 Mars	2	Canada Iron Furnace Company, Limited.
1892 Février	17	Cadioux D.
1896 August	10	The Three Rivers Iron Works Co
1900 Juin	6	O'Farrell Thos.
" Juin	8	O.Dufresne Jr & Frère
" Juin	8	Lapointe H & Co
1901 Avril	19	Dansereau Félix
" Avril	22	P.A.A.Dufresne & Frère
1902 Avril	15	P.A.A.Dufresne & Frère
" Avril	21	J.Marchand & Cie
1903 Avril	23	Ed.Chaussé
" "	29	P.A.A.Dufresne & Frère
" Mai	18	Ed.Chaussé
1905 Mai	17	Guindon J.I.O.
" Juin	6	Bissonette A.S.
1906 Août	30	Prieur L.F.A.
1908 Mai	6	Tremblay L.
" "	19	The Maisonneuve Lumber Company
" Mai	20	Brosseau J.
" Juin	3	"
" "	18	P.A.A.Dufresne & Frère
1909 Décembre	22	Rouliane U.
1910 Avril	27	La Maison de quincaillerie Visuville
1911 Février	25	J.P.Abel, Fortin & Co
" Avril	24	Reed Walter
" Avril	28	J.P.Abel, Fortin & Co
" Mai	19	Noreau D.
1912 Mars	25	J.P. Abel, Fortin & Co
" Août	16	Lasalle Hardware
1912 Octobre	30	The James Campbell Hardware Co.
1913 Avril	30	Masson Hercule
" Décembre	29	Oxford Motors Cars
1914 Mars	17	Robert W.Hunt and Co.,Ltd.
" May	12	Standard Sand & Gravel Co.Ltd.
" Août	31	The St.Maurice Sand Company Limited
" Décembre	22	Canadian Road Contractors Company
1915 Février	17	Bleau Jos.
1915 Mars	10	Hamel Jos.
1915 "	17	Progress Printing
" "	17	Bourdon J.E.
" Avril	16	Crencent Oil & Chemical Co
" Août	10	Morrisan T.A. & Co.
" oct	27	Bourdon J.E.
" Oct.	28	Gauthier Art.
" nov.	11	Home Family Rest (wash: Ouvrage de suander.

*Francis Leduc & Co. Proprietor
de respecter certaines demandes
de patronage*

PLANTS AT
Radnor Quebec.
Three Rivers, Quebec.
Lac-a-Tortue, Quebec.
Grand Piles, Quebec.

Canada Iron Furnace Company, (Limited)

OFFICE, NEW YORK LIFE INS. BLDG.,

MONTREAL, P. Q. March 2nd, 1891. 189

J.M. Berement Esq. Sec-Treas.

Municipality of Maisonneuve, Maisonneuve.

Dear Sir:-

975/91
We take the liberty of informing you that we have made arrangements for the laying down of a modern plant for Brick making at Radnor Forges, Three Rivers District, Quebec. This Brick department of our business to be under the management of a competent man from Western Ontario.

For the coming year we will probably devote most of our attention to the manufacture of Sewer Bricks and Building Bricks of first class quality, and moreover we will be prepared to supply in a smaller quantity a first class Re-pressed Brick that will compare favorably with any made in Western Canada.

If we receive encouragement from ^{Municipalities} Builders and Architects in this matter of Re-pressed Bricks, we will extend our operations considerably, as we believe that our clay is of such fine quality that we can produce an article equal to any made, and the situation of our Works such that we can guarantee prompt and careful delivery

We have to ask that you will give us a chance of quoting you for any brick that you may require.

Yours faithfully,

Canada Iron Furnace Co. Ltd.

Per Geo E. Hammond

P25/B1,270

patronage

Maison Neuve 17 Février 1892

97/92

Monsieurs les
Conseillers je me
recommande a vous
comme resident de la
ville de Maison Neuve
et comme commercant
d'huile et charbon,
afin d'avoir votre
encouragement si c'est
possible je serai très
satisfait je vend
l'huile Americaine 21 to
et l'huile Canadienne
16 to et j'achete les cord

L. Ladieu
17 Fev 1892

4 6
P25/B1,270

A. A. CHARLEBOIS.
VICE-PRESIDENT.

A. CHARLEBOIS.
PRESIDENT.

W. DUNCAN.
SUPERINTENDENT.

Sept 24/1896

THE THREE RIVERS IRON WORKS CO.

• MANUFACTURERS OF •

* Cast Iron Gas and Water Pipes, Brass and Iron Castings, *

IMPROVED SAW MILL MACHINERY, • VALVES, • STEAM PUMPS, &C., &C.

MACHINERY REPAIRS PROMPTLY EXECUTED.

54. Imperial Building

~~Three Rivers, P. Q.,~~
Montreal.

August 10th 1896.

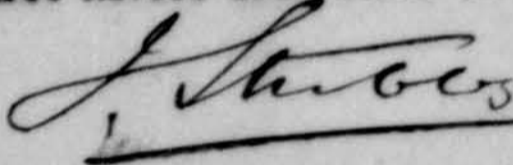
189

975/96
Dear Sir

We beg respectfully to inform you that we are manufacturers of cast iron Water and Gas pipes upon the latest and most improved principle from 2 inches in diameter and upwards and considered to be the best made in Canada We are also Makers of Valves, Hydrants, Special Pipe Castings and General iron and Brass castings and shall be pleased to execute any orders entrusted to us.

Your respectfully

The Three Rivers Iron Works CO



Messrs

To the Mayor of

the corporation of

Maisonneuve.

P.Q.

567/H

Paroisse

970/910

M. de ... le 6 Juin 1900
M. de ... le 6 Juin 1900
M. de ... le 6 Juin 1900

Après avoir fait une visite sur
le terrain de ... la ville de ...
sans faire rapport sur les différents
travaux de la ville sans avoir de ...
les dépenses et même l'engagement
de ... que je constate que pour se
rendre à cette réparation il faudrait
il faudrait au moins de 5. à 400
M. de ...

Ainsi je demeure votre
obéissant serviteur
Thos O'Harrell
Chef de Police

DÉLAVÉ

O. Dufresne, Jr. & Frère

Marchands et Manufacturiers
de Bois de Sciage
2888, rue Notre-Dame
MONTREAL.

SCIERIES: A WINDSOR MILLS, P. Q.

Montreal, Nov. 8 1900

à la Ville de Maisonneuve,
Monsieur le Sec. trés. (585)
Monsieur.

~~173~~
11/11/00

On répond à votre demande
du 8 du courant, nous pourrions vous fournir
le bois de trottoir que vous demandez pour le
prix de quinze dollars \$15.00 le mille pieds,
mesure de planche, livre.

Très humblement dévoué

O. Dufresne, Jr. & Frère

Laurence Robitaille 16^e par téléphone
R.R.



H. Lapointe & Cie



Marchands de . . .
BOIS DE SCIAGE

1025, Rue Ste-Catherine, Coin de la Rue Shaw.

Montreal, *Quin* 1900

*1400
1800
2000
900000
970
44/100*
Corp. Ville de Maisonneuve

Maisonneuve

385/11
Mys. Nous proposons de vous fournir
1000 mad. 3 x 11 x 1 1/2 pi. pour hottes
au ~~pointe~~ ^{pointe} de pini de 48^{me} menu de face: livre dans
les limites de votre municipalité.

Vos devoués

H. Lapointe & Cie
[Signature]

FELIX DANSEUR
MARCHAND DE
BOIS DE SCIAGE
810 RUE ONTARIO
Cité Parthénaïque. MONTREAL.
Tél. 202 0010.

Montréal, 19 Avril 1897
JUN 1 Rec'd

975/901

À la Corporation de la Ville de
Maitonneuve

Messieurs

Je vous prie m'excuser
pour la présente à vous remercier ce que vous
avez de bon pour tout ce que vous
avez fait pour moi -

3 Juin 8/10 log 3-11. Millard @ Bois

3 " 8/10 " 3-11 M. Bontemps 1900

Donné au lieu

Felix Danseur

RN

SUW ERIBU

LINEN

P. A. A. Dufresne

BOIS DE SCIAGE
522 ONTARIO, Cole LETOURNEUX

Maisonneuve, Avril 22 1901

JUIN 1 Rec'd

Corporation Ville Maisonneuve

975/901

Messrs. Je me propose de fournir trois le.
bois que vous aurez de besoin durant la présente
saison. Savoir 3x11-⁸/₁₆ pin sain sur 4 faces bon
pour trottoir. A raison de Dix-huit^{xx} Dollars
le M³ de mesure de planches livrés dans les limites
de la dite Ville. Slipper Epinette rouge 4x4
à 5^e le pied courant.

Votre serviteur

P. A. A. Dufresne.

30 8
 15
 150
 30
 450

 35
 42 $\frac{1}{8}$
 70
 140
 1488

35 28 31
 20 0 125
 200 9

 Belletier 30 4.15
 Desjardins 35 4.11
 Dupont 15 6
 35 4.46
 40 11
 B. Blais 37 1400
 A. Hault 37 1017
 J. Thibault 37 50
 A. Gauthier 30 1367
 A. Gauthier 9
 J. Gauthier 16
 G. Gauthier 202
 Desjardins 31

33 1295
 165 1930
 99 1688
 1155 137

 35 18 4428 22
 5 16
 175 264 37
 18 64 35
 193 5712 183
 22111

 21 37 72743
 15 16
 105 30 270
 21 1050 45
 315 720
 24
 744

P. A. A. Dufresne

BOIS DE SCIAGE
522 ONTARIO, Coin LETOURNEUX

(462/5)

Maisonneuve, Avril 15 1902

975/1902 Corporation Ville de Maisonneuve.

Messrs.

Je me propose de fournir pour l'année
courante pour bois trottoirs.

3 x 11 - ¹²/₁₆ pin sain sur 4 faces, à raison de
\$18.⁰⁰ le 100 pds. M.S.

Traverse & Pinette Rouge. 4 x 4 - à 5^e le pied courant.

Le tout livré sur les rues dans les limites
de Maisonneuve.

Votre serviteur
P. A. A. Dufresne.

EXAMINÉ PAR LE JURY
VOIE DE SOLAGE
H. M. W. DILLON

Mer

207 #218



21 Avril 1902

(462/5)

M. J. Ecrément Ecr
975/912 Secrétaire - Prisonier
Maisonnette
97.

Cher Monsieur

En réponse à
votre demande du 18 courant,
nous pourrions vous fournir du
madrier 3.11, 5/16 Pds en Pin à trottoir
pour le prix de 19⁰⁰ par 100 Pds M.P.
et les traverses 4.11 en Epave
Rouge pour le prix de 5⁰⁰ le pied
courant, le tout rendu à
Maisonnette durant l'année.

Espérant que ces prix vous
convieront et que vous nous
honorez de votre commande,
nous demeurons.

Vos humbles serviteurs
J. Marchand & Co

30 Avril 1902.

Mr. J.T. Marchand & Cie.,

975/902

Montréal.

Messieurs,-

Je regrette de vous dire que votre soumission pour
fourniture de bois à la Ville de Maisonneuve n'a pas été accep-
tée, un autre soumissionnaire étant plus bas.

Je vous remercie en même temps d'avoir bien voulu
soumissionner.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

30 Avril 1903.

Mr. P.A.A. Dufresne,

Maisonneuve.

975/902

Monsieur,-

J'ai l'honneur de vous informer que votre soumission pour fourniture de bois à la Ville de Maisonneuve, étant la plus basse, a été acceptée.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Ed. Chaussé,
MARCHAND DE
Bois de Construction
De toute Dimension

TELEPHONE BELL EST 1135.
TELEPHONE DES MARCHANDS 1415.
emb

Bureaux :
104, Ave. Papineau.

Montréal, 23 Avril 1903

M. G. Croissant - Sec. - Trés. de la Ville de Montréal

975/903

Monsieur
En réponse

à la vôtre du vingt-deux dernier, voici
les fait que vous me demandez.

3 pes ~~de pin~~ 1/2". M.
Traverses 4x4. 1 1/2 de p d courant.

Ed. Chaussé
P. Hamelin

P. H. H. Dufresne

BOIS DE SCIAGE
522 ONTARIO, Coin LETOURNEUX

Maisonneuve, Avril 29 1903

975/903

Corporation Ville de Maisonneuve

Messrs.

Je me propose de fournir pour l'année
courante le bois à Trottoirs.

Savoir. 3" x 11" x 12' pin sain à raison de
dix huit ¹⁰⁰/₁₀₀ Dollars le P. P. de M. P. hors dans
les limites de Maisonneuve

Votre serviteur

P. H. Dufresne

Ed. Chaussé,
MARCHAND DE
Bois de Construction
De toute Dimension

TELEPHONE BELL EST 1135
TELEPHONE DES MARCHANDS 1515.

Bureaux :

104, Ave. Papineau.

975/903

Montréal, 18 Mai 1903

A Son Honneur Monsieur Joseph Bleau
Maire de la Ville de Mississauga,
Et Messieurs les Echevins.

Messieurs,

Étant informé que ma
soumission pour bois de traitais est
la plus basse. Dans ce fait comme pour celui
de ma qualité de propriétaire et de contribu-
able de votre Ville, je compte sur l'esprit
de justice qui vous animera pour
l'obtention de ce contrat en mon faveur.

J'ai l'honneur Monsieur le Maire,
Et Messieurs les Echevins, d'être
votre bien dévoué,

Ed. Chaussé.

27 Mai 1903.

Mr. P.A.A. Dufresne,

Maisonneuve.

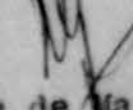
975/903

Monsieur,-

J'ai l'honneur de vous informer que le contrat pour fourniture du bois à trottoir pour la Ville de Maisonneuve, vous a été accordé au prix de votre soumission.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

 Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

J. I. O. Guindon

102/9

17 MAY

FERRONNERIES

Peintures, Huiles, Poêles et Joints.

Le Tour du ^{Ontario}

Coin des rues NICOLSON et STE-CECILE.

758/905

Téléphone No. Est 3625

Maisonneuve

Valleyfield, P. Q.

Mai 17, 1905

A Son Honneur le Maire et à Messieurs les
Conseillers de la ville de Maisonneuve
Messieurs

Venant d'ouvrir un magasin de
feronnerie au No 531 Rue Ontario dans votre ville, il
me fait plaisir de vous annoncer qu'à l'avenir nous
serons en position de remplir toutes commandes que votre
conseil jugera bien de nous donner. Nous faisons une
spécialité en matériaux de construction, tel que tuyau de
fonte, tuyau de gris, ciment, clous & etc. Nous serons aussi
heureux de vous donner nos prix pour tous en caoutchouc,
cercasson de pêne et accessoires nécessaires.

Comptant sur une partie de votre patronage

veuillez me croire Messieurs

Votre humble serviteur

J. I. O. Guindon

25 Mai 1905.

Mr. J.I.O. Guindon,
Maisonneuve.

750/405

Mon Cher Monsieur,-

En réponse à la vôtre du 17 courant j'ai
l'honneur de vous dire que le Conseil a résolu de vous don-
ner des commandes en proportion avec celles des autres
marchands de cette ville.

Espérant que ceci vous sera satisfaisant,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

[Signature]
Sec.-Trés.
de la ville de Maisonneuve.

25 Mai 1905.

Mr. T.O'Farrell,

Maisonneuve.


750/405

Mon Cher Monsieur,-

Mr. J.I.O. Guindon le marchand de fer de la rue Ontario a écrit au Conseil demandant que ce dernier lui accorde une partie de ses commandes; le Conseil a résolu de lui répondre qu'il recevrait des commandes en proportions avec celles des autres marchands de fer de cette Ville.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

 Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

A. S. BISSONNETTE

Importateur et Marchand de
FERRONNERIES, ETC.

571 RUE ONTARIO
Maisonneuve

Rec'd 6 JUIN

115/9

Junin 1905.

915
720/900

Maisonneuve, 6 Juin 1905

Messieurs le Maire et
Messieurs les échevins de la cité
de la cité de Maisonneuve,
Messieurs,

Vu l'ère de prospérité
dans laquelle, Maisonneuve
se trouve, j'ai cru devoir
me établir, dans la ligne
de Ferronneries, perçues,
boulons etc, et comme chaque
municipalité encourage
ordinairement ces gens,
j'ai cru devoir solliciter
une faible part de ce dont
la ville pourrait avoir besoin.
Espérant Messieurs pouvoir
vous donner satisfaction,

de cette ville lui
otions au Surin-
s commandes en pro-
r Ville.

ble serviteur
Sec.-Trés.
de Maisonneuve.

Je me soucie,
Bien respectueusement.

A. Bissonnette
571 Ontario
Rue de la Nouvelle-Église.

M. R.

275
202/905

9 Juin 1905.

Mr. A.S. Bissonnette,
Maisonneuve.

Mon Cher Monsieur,-

La vôtre au Conseil de cette Ville lui
a été lue et le Conseil a donné instructions au Surin-
tendant de la voirie de vous donner des commandes en pro-
portion avec les autres marchands de la Ville.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

alp
Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

9 Juin 1905.

Mr. Thos. O'Farrell,
Maisonneuve.

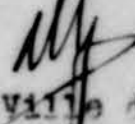
975
~~X~~ 905

Mon Cher Monsieur,-

Mr.A.S. Bissonnette, marchand de fer de la rue Ontario, a comme Mr. Guindon, demandé le patronage de la Ville de Maisonneuve, et le Conseil a décidé de lui donner des commandes en proportion avec les autres marchands de fer de la Ville.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

 Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Maisonnette Cont 30/06 (367/7)

Patronage de la Ville ✓

975
1064/906

Monsieur le Maire et Messieurs
les échevins du Conseil de Maisonnette
Messieurs

J'ai l'honneur d'attirer votre
attention sur des échantillons que j'ai pré-
parés récemment dans ma manufacture
avenue Aird. —

Comme vous êtes en voie de construire
beaucoup d'égout et des travaux d'excavation
de toutes sortes, ainsi que trottoirs etc.
Je suis en état de vous fournir des tuy-
aux en béton armé ou non armé de
toutes dimensions. —

Si vous ne pouvez venir chez moi visiter
ma marchandise, je me ferai un plaisir
de transporter mes échantillons à tout en-
droit que vous m'indiquerez pour faire un
examen minutieux. J'aurais aussi plu-
sieurs autres échantillons d'ouvrage en ciment
pour bâtisse et trottoirs... le tout fabriqué
avec les meilleurs matériaux.

J'ai l'honneur d'être votre Obedissant Servant
L. F. A. Prieur

21 Sept. 1906.

Mr. L.F.A. Prieur,
Maisonneuve.

Mon Cher Monsieur,- *Re ouvrages au ciment*
J'ai l'honneur de vous informer que la vô-
tre du 30 août dernier a été lue au Conseil de cette ville
puis référée au Comité des Chemins.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

ally Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Viaimlle (24/8)
Sept 4 - 1907 -

M. le Maire et
Messrs les Conseillers de la
Ville de Maisonneuve -

1064/917

Permettez moi de revenir
vous mettre à la mémoire
la question de tuyaux
d'égouts en ciment. Si je
ne connaissais pas la
chose comme étant de
première classe, je
n'insisterais pas.
Ayant été plusieurs fois

20 Sept. 1907.

traces en ciment.

Je vous informe que votre lettre
est en béton armé et non armé
pour les Chemins.

Je suis

Très humble serviteur

Sec.-Trés.

Ville de Maisonneuve.

renvoi de la pose
de ces tuyaux. Je n'ai
nullement hésité de
faire les frais nécessaires
à la confection
croquant d'avance à
une commande de
votre part.

Je vous remercie beaucoup
si vous prenez la chose
en considération, et que
vous décidiez d'en faire
un essai au plutôt
possible.

Croyez moi

Très très oblige

L. F. C. Poirer

42 ^{ème} Avenue -

20 Sept. 1907.

Travaux en ciment.

Je vous informe que votre lettre

est en béton armé et non armé

par la Compagnie des Chemins.

Je suis heureux d'être

un très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

20 Sept. 1907.

Mr. L.F.A. Prieur,

Maisonneuve.

Mon Cher Monsieur,-


Re ouvrages en ciment.

1064/907
J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre
au sujet de trottoirs et tuyaux en béton armé et non armé
a été de nouveau référé au Comité des Chemins.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.


Le la Ville de Maisonneuve.

L. TREMBLAY

Téléphone Bell Est 905

Marchand de
Bois de Sciage et de Charpente,
BOIS ET CHARBON
Coin des rues :
AIRD ET STE-CATHERINE

Maisonneuve, 6 mai 1908

Messieurs

Messieurs le Maire et Messieurs les Conseillers
de la Ville de Maisonneuve

Messieurs -
975/908 Je prend la respectueuse liberté de vous dire
que je pourrais rendre à la Ville de Maisonneuve
le bois pour trottoirs tel que requis à raison de
vingt six piastres et cinquante centimes ²⁶ le mille pied
mesure de planche.

Ce prix serait à condition que vous feriez comme
l'an dernier, c'est à dire en achetés une centaine de
mille pied actuellement pile dans la Cour où vous
pourriez le laisser et l'élèver jusqu'au fur et à mesure
que vous en auriez besoin.

Je fournirai aussi la planche en épinette de
cinq et six pouces de large dont trois pieds pour
la corde pour le prix de (20⁰⁰) vingt piastres le
mille pied livra.

Espérant recevoir une réponse favorable je demeure
votre très dévoué

L. Tremblay

The Maisonneuve Lumber Company

COR. LASALLE AVE. & ERNEST ST.

400/8

975/08

Maisonneuve, Mai 19 1908

The Maisonneuve corporation
Maisonneuve

Submission pour bois de bonne qualité livré au quai
Sonce Epinette 5/6" + 20/3 pieds \$ 18. 50
3 + 11 - 12/10 pieds Bon Pin 24. 00

THE MAISONNEUVE LUMBER CO.

W. H. Bel

J. Brosseau,
Lumber Merchant,
210 Papineau Avenue
Between Ontario & Lafontaine.

BELL TEL. EAST 2038
MERCH. TEL. - 1573

4008

Montreal, Mai 20, 1908

Au Maire et Aux Echevins, de
la Ville de Maisonneuve.

Messieurs:-

Ci-inclus vous trouverez
les soumissions, que vous avez
demandées dans votre lettre du
16 courant.

Esperant qu'elles vous
seront satisfaisantes, je demeu-
re Messieurs:

Votre tout dévoué,

J. Brosseau
B.

J. Brosseau,
Lumber Merchant,
280 Papineau Avenue
Between Ontario & Lafontaine.

BELL TEL. EAST 2038
MERCH. TEL. - 1573

✓

Montreal, May 20 1908

975/08

Submission Hoops

bois à trottoir 25⁰⁰
le mille pieds m.p.

Plance en épuette de 5 à 6
12 1/4 13/4 Low Cradles 16⁰⁰

J. Brosseau.
J.B.

J. Brosseau,
Lumber Merchant,
280 Papineau Avenue
Between Ontario & Lafontaine.

BELL TEL. EAST 2038
MERCH. TEL. - 1573

407/8

Montreal, 3 Juin, 1908

Corporation de Maisonneuve.
Ville de Maisonneuve, Que

Messieurs

Je peux vous fournir de la
bonne épinette de 1. livre sur les
lieux à Maisonneuve pour \$17.⁰⁰.

Esperant que vous prendrez
Messieurs ceci en considération,
je demeure.

Votre tout dévoué

J. Brosseau
B.

BOIS

DE

SCIAGE

TEL. BELL EST 1734

P. A. A. DUFRESNE & FRERE

2100 RUE ONTARIO EST



Montreal, Mai 18 1908
Mr. de Maisonneuve, les Chemins
de la Maisonneuve.
Messrs.

400/8

Votre demande de prix en date du 16 reçu.
Nous fait plaisir de vous quote les prix suivants
3 x 6 en Pin Grothois \$ 25.⁰⁰ le M. de P.
1 x 2 en Pin de Surt. \$ 18.⁰⁰ le M. de P.
De tout les autres lieux à Maisonneuve.
Vos serviteurs dévoués
P. A. A. Dufresne & Frere.

975/08

TACHES D'ENCRE

30, Mai 1908

Mr. P.A.A. Dufresne,
Montréal.

Mon Cher Monsieur,-

Le contrat pour bois.

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil
à sa dernière assemblée vous a accordé un contrat pour la
fourniture du bois mentionné dans votre soumission en date
du 18 courant, pour tout le bois que la Ville jugera à
propos d'acheter de vous durant la présente saison. *au prix*

*X de votre
soumission
mly*

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

mly
de la Ville de Maisonneuve.

TELEPHONE UP 7000

JULES Z. RENAUD

SOLEICITEUR POUR LA
TRUSSED CONCRETE STEEL CO. OF
CANADA, LIMITED.
59, COTE DU BEAVER HALL

MONTREAL

*Patronage de la ville
par holes ✓*

Montréal 22 Décembre 1909

*2/10/00
Réforme*

58 3/9

*975
#419*

Messieurs,
du Conseil de Ville
de Maisonneuve.

Messieurs,

Ayant ouvert dernièrement une fonderie à Maisonneuve, je prends la liberté de vous demander quelques petits ouvrages à faire pour cette hiver car je suis certain que je pourrai travailler pour vous meilleur marché qu'ailleurs. Je vous ferai des (Main Holes) pour \$10.50 pesant de 475 à 500 lbs.

Espérant que mon humble demande sera prise en considération,

Je demeure,

Votre tout dévoué

M. Boudreau

634 Lasalle Ave.

Maisonneuve.

La Maison de Quincailleries Viauville

Ls. DESROSNIERS Propri. G. NORMANDIN

Ferronneries, Ferronneries, Ustensiles de Cuisine, Granits, Vaisnelles, Assortiment complet d'Accessoires pour Gaz, Electricité, Yacht, Agrès de Pêche, Nasses, Etc.
Verreries, Peintures, Huiles, Térébenthine, Etc.
POELES DE TOUTES SORTES GAZOLINE. une spécialité

221 RUE STE-CATHERINE

Maisonneuve, Avril 27 1910

35/9

Messieurs les Conseillers de la Ville
de Maisonneuve

Messieurs.

Nous avons constaté qu'il y a de la partialité dans la distribution des tuiles dans la ville de Maisonneuve et Viauville, car, depuis que les coupes pour les entrées d'égoûts dans les maisons en construction, nous nous apercevons que ce sont toujours les mêmes qui font la distribution des tuiles.

Nous sommes des contribuables à la ville aussi bien que les autres Marchands et nous espérons que par notre attention à ce sujet, nous serons considérés comme tels. et que nous aurons notre part. des patronages

Nous vous remercions
Louis Desrosiers & Gust Normandin

J. P. ABEL, FORTIN & CO.

MANUFACTURERS OF

WOODEN BOXES OF ALL KINDS

CORNER GRAND NORD AND DESJARDINS

MAISONNEUVE, Feb. 25, 1911.
MONTREAL.

975/911

Mr. L.G. Ecrement,
c/o Hotel de Ville,
Maisonneuve.

Monsieur:-

Nous désirons vous informer que nous venons d'ouvrir un Clos de Bois de Sciage, en rapport avec notre Manufacture de Boites à l'adresse ci-haute mentionnée, et que nous sommes maintenant en mesure de vous fournir tous les Bois de Sciages, Brutes ou Préparés, que vous pourriez avoir besoin.

Nous sommes en position de vous donner une prompte livraison et nous pouvons aussi vous coter à de très bas prix.

Espérant que vous continuerez votre bienveillant patronage et vous remerciant de votre encouragement passé, nous demeurons,

Vos dévoués

J. P. ABEL-FORTIN & CO.

Per. A. E. Fortin



171/10



Montreal, le 24 Avril, 1911.

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins,
de la Ville de Maisonneuve.

Messieurs:-

975/911

Etant devenu le seul propriétaire de la manufacture et du commerce de bois exploités par Desnoyers, Varin & Cie Ltée, je prends la liberté, à titre de propriétaire depuis longtemps dans Maisonneuve, de solliciter de vous, Messieurs, ma part dans vos commandes tant pour le bois que pour l'ouvrage dont vous aurez besoin, en rapport avec ma manufacture ; je puis vous dire que j'ai toujours en mains un bon matériel pouvant vous donner satisfaction et au prix du marché.

Espérant recevoir une réponse favorable, je vous remercie à l'avance, et j'ai l'honneur de me souscrire

Votre dévoué,

Walter Reed

10 Mai 1911.

M. Walter Reed,
Montréal.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai l'honneur de vous informer que la vôtre du 24 avril dernier a été soumise au Conseil de cette Ville à son assemblée du 26 aussi dernier, et il a été résolu que la Ville de Maisonneuve fera tout en son pouvoir pour vous accorder son patronage dans les différents articles que vous serez en mesure de lui fournir, tel que fourniture de bois etc.

Veillez me croire

Votre très humble serviteur
[Signature]
Sec. Prés.
de la Ville de Maisonneuve.

179/10

J. P. ABEL, FORTIN & CO.

MANUFACTURERS OF

WOODEN BOXES OF ALL KINDS ✓

CORNER GRAND NORD AND DESJARDINS

MAISONNEUVE, April 28th., 1911.
MONTREAL.

Messrs. City Hall of Maisonneuve,

Notre Dame St.,

Mais.

975/911

Dear Sirs:-

Please place our name on your mailing list or purchasing file, advising when in the market for Lumber, Mouldings Dressed Lumber, Wooden Boxes and Cloth Boards or any other similar items.

We are Manufacturers, have the facilities for properly handling your business. Prices are right and grades entirely satisfactory.

Kindly let us hear from you in the above connection later on, if not in the market at present, we are,

Yours truly

J. P. ABEL-FORTIN & CO.

Per.

A. E. Fortin

Viauville, 19 mai 1911
(189/10)

a son Honneur le maire et
Messieurs les conseillers de la
ville de Maisonneuve:

995/911
Votre Honneur, Messieurs:

Etant nouveau citoyen de Maisonneuve,
pour ainsi dire, et ayant ouvert un
petit atelier d'imprimerie depuis
quelques semaines, je vien solliciter
quelques unes de vos impressions en
fait d'imprimerie, je dois payer
taxes comme les autres, j'en
conviens, mais au moins dans
l'espérance que vous m'accordera
une partie de votre patronage.

Veillez me croire,

Votre Honneur, Messieurs

Votre très oblige

E. Noreau, 38-5^e Ave.
Viauville

ROUGH OR DRESSED LUMBER
AND MOULDINGS
A SPECIALTY

382/10

TEL. BR. 44, EAST 6322
MONTREAL 222

J. P. ABEL, FORTIN & CO.

MANUFACTURERS OF
WOODEN BOXES OF ALL KINDS

CORNER GRAND NORD AND DESJARDINS

MAISONNEUVE, Mars 25, 19 12
MONTREAL

M.M. La Corporation de Maisonneuve,

Notre-Dame & Letourneux,

Maisonneuve.

975/912

Messieurs:-

Nous prenons la liberté de vous informer que nous gardons constamment en stock, Bois de Sciage, Brut et Préparé ainsi que Moulures de toutes sortes, et que nous nous ferons toujours un plaisir de vous coter nos meilleurs prix sur demande.

Nous espérons que si vous avez besoin de Bois de Sciage, vous voudrez bien nous faire parvenir vos spécifications, car nous sommes en position d'exécuter toutes commandes promptement et avec entière satisfaction.

Vous remerciant à l'avance pour les commandes que vous voudrez bien nous confier, nous demeurons,

Vos dévoués

J. P. ABEL-FORTIN & CO.

Per

A. Fortin

81/11

✓

Maisonnewood Aout 16/1912

Conseil de Ville de Maisonnewood

97/911

Honorable Messieurs,

Veuillez me permettre de solliciter de la Ville de Maisonnewood un peu d'encouragement dans les lignes que j'ai à vous offrir concernant Ferronneries, Peinture, Huiles.

Nous tenons aussi un atelier de Peintures Decoratives Enseignes ^{etc.}

Avec l'assurance de vous donner pleine et entiere satisfaction

Je demeure
Votre tout Devoue
Lapalle Hardware
Frans Camille Verdon
230 Lapalle
Maisonnewood

3 Sept. 1912.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai l'honneur de vous informer que sur
résolution du Conseil, The Lasalle Hardware aura droit au
patronage de la Ville comme les autres magasins du même
genre.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

 Sec.-Trés
de la Ville de Maisonneuve.

BUILDERS' HARDWARE
—
TOOLS
of all descriptions.
—
S. W. P.
PAINTS AND VARNISHES,
OILS, GLASS, PUTTY.
—
TINWARE,
GRANITEWARE
—
SPORTING GOODS.

134/11
TEL. LA SALLE 1200

The James Campbell Hardware Co.
BUILDERS' SUPPLIES
WHOLESALE & RETAIL

515-517 ST. CATHERINE STREET,

Maisonneuve

Oct 30/12

Dear Sir

We enclose herewith a letter, which we shall be pleased, if you will have the goodness to place before your Council at your first opportunity.

975/912 We shall be glad of a personal visit from yourself to view our store, at your convenience.

Thanking you in anticipation for your kindness

We remain, Yours faithfully,

The James Campbell Hardware Co.

The Sec. Treasurer
City Hall
Maisonneuve



TEL. LA SALLE 1200

134/11

The James Campbell Hardware Co.
BUILDERS' SUPPLIES
WHOLESALE & RETAIL

516-517 ST. CATHERINE STREET,

Maisonneuve

Oct 30/12

Sentⁿ We beg to call your attention, to the fact, that we have opened, at the above address, a new and up to date Hardware Store, where we carry a large and varied stock necessary for the requirements of this district.

975/912 As rate payers of the city, we shall be glad of the opportunity of quoting prices, for the supplies required by the Council, and trust to merit a share of your patronage.

Assuring you of personal attention to your commands we are Gentlemen

Your obedient servants

The James Campbell Hardware Co.

The City Council
Maisonneuve

HERCULE MASSON

MARCHAND DE
FERRONNERIES



Rasoirs.
Canifs,
Coutelleries.

Maisonneuve, le 30 avril 1913

Outillage,
Pierre à Outils.

Mr. le Maire et Mrs. les échevins de la ville de
Maisonneuve,

Serrures,
Cadenas.

Clous,
Vis,
Boulons.

975/913

La maison Hercule Masson désire faire part à
Mr. le Maire et Mrrss. les échevins qu'elle s'empresera
de soumissionner pour le ciment et les matériaux, au
plus bas prix possible, que la ville de Maisonneuve
pourra avoir besoin dans tous les travaux qu'elle se
propose de faire, durant le cours de cette année.

Peintures,
Huiles,
Vitres.

Espérant que notre demande sera prise en
considération,

Papiers,
Goudrons
Toles.

Je demeure,

Votre dévoué,

Tuyaux de Grès,
de Fonte,
de Fer et
de Plomb

Hercule Masson,

par H.P.

Eviers,
Bains,
Closets.

Appareils,
Electriques,
et à Gaz.

Ciment,
Plâtre,
Terre à Feu,
Arcaçon.

Ferblanteries,
Vaisselle
Poêles.

20 Mai 1913.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

975/913
Vous voudrez bien à l'avenir
mettre sur la liste des fournisseurs et au besoin y faire
droit le nom de M. Hercule Masson, marchand de ferronnerie
621 Ontario, Maisonneuve qui a fait application pour ob-
tenir sa part de patronage.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

/AT/



431/11

THE OXFORD MOTOR CARS & FOUNDRIES, LIMITED

ERNEST STREET
From First to Second Avenue
MAISONNEUVE
MONTREAL

MAISONNEUVE

MONTREAL
CANADA

Dec. 29, 1913.

Mr. M. G. Ecrement, Secy. Treas.

City of Maisonneuve.

Dear Sir:-

975/913

We desire to call your attention to the fact that the above named firm recently established in the city is now in full operation turning out high grade motor cars.

These cars are a standardized product embracing all the up to date features of the best cars to be found in the United States and foreign countries but designed especially to meet the severe road conditions to be found through out many parts of the Dominion.

Only the best of materials and workmanship are employed in the manufacture of these cars thus insuring the production of a car reliable, servicable, and equal to every emergency.

We would be pleased to have the privilege of laying before the Board of Aldermen full details regarding our cars, at some convenient time with the idea in mind that there might be need of some cars in the various City departments this coming year.

There would, as you will readily see, be many advantages in buying cars made in your own city, provided the cars came up to the required standard on which point we can fully satisfy you in every way.





THE OXFORD MOTOR CARS & FOUNDRIES, LIMITED

ERNEST STREET
From First to Second Avenue
MAISONNEUVE
MONTREAL

MAISONNEUVE
MONTREAL
CANADA

(2) Mr. M.G. Ecrement, Secy, Treas.

We shall be pleased to
furnish further information any time
at your convenience.

Thanking you for the attention
which we feel sure you will give this
matter we beg to remain,

Very truly yours.

THE OXFORD MOTOR CARS & FOUNDRIES,
LIMITED.

R. A. Bolduc
Sales Mgr.

RCB/AP

30 Dec. 1913.

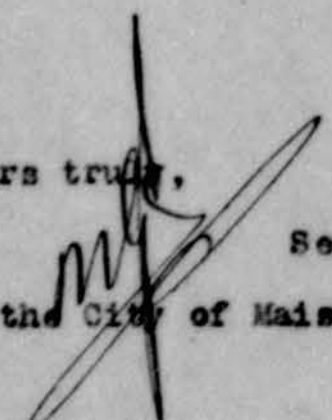
The Oxford Motor Cars & Foundries, Limited,
Ernest Street,
Maisonneuve.

Dear Sirs,-

Yours of the 29th inst. is received and will be submitted to the Council of this City at its next meeting; in the meantime I am sending a copy of your letter to the different departments of this City which might be interested with it.

I remain

Yours truly,


Sec.-Treas
of the City of Maisonneuve.

MM. Jos. DuSault,
H. Marchessault,
Dr. Lussier,

Dept. Chemins
Dept. Police & Feu
Dept. Santé.

20 Dec. 1913.

M.

Maisonneuve.

Mon cher monsieur,-

Je vous transmets sous pli copie
d'une lettre de The Oxford Motor Cars & Foundries Ltd. en
date de ce jour. Cette lettre parle par elle-même et j'ai
cru devoir vous la transmettre au cas où vous auriez besoin
des machineries et autres accessoires dont il est ques-
tion dans ladite lettre.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

M. J. Lussier
Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

/AT/

THE OXFORD MOTOR CARS & FOUNDRIES, LIMITED

Maisonneuve, Montreal, Dec. 29, 1913.

MR. M.G. Ecrement, Secy. Treas.
City of Maisonneuve.

Dear Sir:-

We desire to call your attention to the fact that the above named firm recently established in the city is now in full operation turning out high grade motors cars.

These cars are a standardized product embracing all the up to date features of the best cars to be found in the United States and foreign countries but designed especially to meet the severe road conditions to be found through out many parts of the Dominion.

Only the best of materials and workmanship are employed in the manufacture of these cars thus insuring the production of a car reliable, servicable, and equal to every emergency.

We would be pleased to have the privilege of laying before the Board of Aldermen full details regarding our cars, at some convenient time with the idea in mind that there might be need of some cars in the various City departments this coming year.

There would, as you will readily see, be many advantages in buying cars made in your own city, provided the cars came up to the required standard on which point we can fully satisfy you in every way.

We shall be pleased to furnish information any time at your convenience.

-2-

= 2 =

Thanking you for the attention which we feel
sure you will give this matter we beg to remain,

Very truly yours.

THE OXFORD MOTOR CARS & FOUNDRIES, LIMITED

(Signed) R. G. Brodeur

Sales Mgr.

A true Copy.

Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.

10 Janvier/14.

Oxford Motor Cars Foundries Ltd.,

Maisonneuve.

Messieurs,-

Votre lettre en date du 29 décembre dernier (1913), a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 7 janvier courant et j'ai le plaisir de vous déclarer que le Conseil a pris note de la mise en opération de votre manufacture et de la mise sur le marché des différentes machines fabriquées par votre Compagnie, et lorsqu'il y aura lieu, le Conseil se fera un plaisir de vous donner des commandes.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

/AT/



ROBERT W. HUNT,
PRESIDENT
THOMAS C. IRVING, JR.
VICE PRES.

ROBERT W. HUNT & CO., LIMITED.

ENGINEERS

**INSPECTION, TESTING, ANALYSES
AND
CONSULTATION**

475/11
JAMES W. MOFFAT,
SECRETARY
C. C. WHITTIER,
TREASURER & MANAGER.

TORONTO
TRADERS BANK BUILDING.
VANCOUVER
BANK OF OTTAWA BUILDING.

LONDON
NORFOLK HOUSE
LAURENCE POUNTNEY HILL, E.C.

IN REPLY PLEASE REFER TO

MONTREAL, Mar. 17, 1914.

FILE NO. 1000 - HB

To The Honorable Mayor,

City of Maisonneuve, Que.

Dear Sir:

975/14
We respectfully call your attention to the large saving which your City may effect by having all its purchases of water, sewer and other pipe thoroughly inspected and tested at the point of manufacture previous to shipment. Our inspection will assure you of sound pipe and will later pay for itself time and again by decreasing your operating, maintenance and replace,emt costs.

For over a quarter of a century Robert W. Hunt & Company, Limited, has been the leading firm of Inspecting Engineers on this Continent and abroad. We have competent and experienced inspectors at all important manufacturing centers in Canada, the United States, England and on the Continent. For many years we have inspected pipe for a great number of cities in America and Europe, as well as numerous private water works, water power, heating, railroad, pipe line, and other companies.

Will you please send us a memorandum of your pipe requirements for the coming year, upon receipt of which we shall be pleased to quote you our prices for inspection.

Respectfully yours,

ROBERT W. HUNT & CO. LIMITED.

Dictated by Charles C. Whittier,
Manager.

12th May 1914.

Standard Sand & Gravel Co.Ltd.,
Cristine Bldg.,
Montreal.

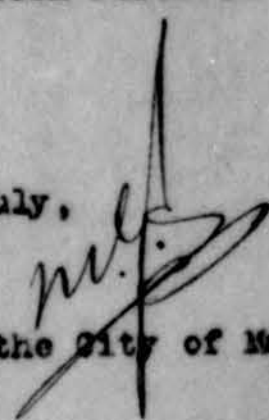
Dear Sirs,-

Re offer of sand for buildings & streets

975/114
Yours of the 9th inst. has been referred to our Mr.J.B
Lamy, the City Purveyor.

I remain

Yours truly,


Sec.-Treas.
of the City of Maisonneuve.

THE ST-AURICE SAND COMPANY LIMITED

ALL QUOTATIONS ARE SUBJECT
TO CHANGE WITHOUT NOTICE
ALL AGREEMENTS ARE CONTINGENT
UPON STRIKES, ACCIDENTS
OR OTHER DELAYS UNAVOIDABLE
OR BEYOND OUR CONTROL
ARE CONTRACTS ARE SUBJECT
TO APPROVAL OF HEAD OFFICE

403 POWER BUILDING

TELEPHONE MAIN 4373

✓
FINE SAND
COARSE WASHED RIVER SAND

MONTREAL. AUGUST 31 st./8/191491

MONSIEUR LE MAIRE.

-SOUMISSON-

MESSIEURS LES ROUVIERS.

VILLE DE MAISONNEUVE.

MESSEURS:-


975/14
Nous soussignés "THE ST. MAURICE SAND CO. LTD".

Chambre 403 Power Building, nous engageons à vous fournir tous le
sable que vous aurez besoin pour les pavages au prix de (75¢)
soixante-quinse cents, la verge F. O. B. sur le quai, au pied de la
Rue PIZ IX.

Ce sable vient de la Rivière St. Maurice, et est de même nature
que celui que vous achetez dans le moment.

Vos très respectueux.

"THE ST. MAURICE SAND COMPANY LIMITED"

Per:- 

THE ST-MAURICE SAND COMPANY LIMITED

403 POWER BUILDING

FINE SAND
COARSE WASHED RIVER SAND

ALL QUOTATIONS ARE SUBJECT
TO CHANGE WITHOUT NOTICE
ALL AGREEMENTS ARE CONTINGENT
UPON STRIKES, ACCIDENTS
OR OTHER DELAYS UNAVOIDABLE
OR BEYOND OUR CONTROL
ARE CONTRACTS ARE SUBJECT
TO APPROVAL OF HEAD OFFICE

TELEPHONE MAIN 4373

MONTREAL, AUGUST 31/8/1914. 191

MONSIEUR LE MAIRE

MESSIEURS LES ECOUVINS.

VILLE DE MAISONNEUVE.

MESSIEURS:-

Voilà trois ans que nous demandons à votre représentant Mr. DUSSAULT, pour vendre du sable à la Ville de MAISONNEUVE, et toujours sans résultat.

La dernière fois que notre Gérant Mr. F. GIRARD, est aller voir Mr. DUSSAULT, ce dernier lui a répondu qu'il n'achèterait pas de nous quand même nous le vendrions à ~~(25¢) vingt-cinq centins la~~ verge, chose qui nous paraît étonnante, attendu que nous offrons la même qualité de sable.

Dans le cours du mois de Juin dernier nous avons vendu à Mr. BERNARD BRAULT, 250 Verges de sable à (85¢) quatre-vingt-cinq centins la verge cube, et ce sable a été livré à la Ville de MAISONNEUVE à (99¢) quatre-vingt-dix-neuf centins la verge cube.

Nous avons collecté de la Ville de MAISONNEUVE (99¢) la verge et nous avons payé à Mr. BERNARD BRAULT, comme commission (14¢) la verge.

Le premier compte que nous avons envoyé était de (98¢) centins la verge, alors on nous a retourné le compte, nous disant de faire le prix à (

THE ST-AURICE SAND COMPANY LIMITED

403 POWER BUILDING

FINE SAND
COARSE WASHED RIVER SAND

TELEPHONE MAIN 4373

ALL QUOTATIONS ARE SUBJECT
TO CHANGE WITHOUT NOTICE
ALL AGREEMENTS ARE CONTINGENT
UPON STRIKES, ACCIDENTS
OR OTHER DELAYS UNAVOIDABLE
OR BEYOND OUR CONTROL
ARE CONTRACTS ARE SUBJECT
TO APPROVAL OF HEAD OFFICE

- Continuation -

MONTREAL.

191

prix à (99¢) centins si L'on voulait être payé.

Maintenant celui qui fournit le sable depuis plusieurs années à la
VILLE DE MAISONNEUVE à (99¢) centins la verge, vend aux Constructeurs
qui font du pavage pour la Ville de LONGUEUIL à (85¢) centins la verge.
Et à la ville de Montreal à (90¢) la verge-bute.
Nous avons à chaque Printemps par l'entremise de notre Gérant,

demandé pour donner des soumissions par écrit pour le sable, et nos
soumissions par écrit délivré par notre Gérant à toujours été sans
réponse.

Alors nous nous adressons directement au conseil, et comme nous
avons plusieurs Actionnaires de notre Compagnie, qui sont propriétaires
à MAISONNEUVE, et qui payent des taxes assez élevées, ces gens veulent
savoir, pour quelle raison la Ville de MAISONNEUVE paye (14-24¢)
centins par verge plus cher pour la même qualité de sable à une Compagnie
appelé la "TOUZIN SAND CO.", qui ne paye pas un sou de taxe à la VILLE.

Si vous voulez d'autres explications nous sommes prêts.

Si vous voulez comparer le sable allez le voir au Quai SUTHERLAND
au pied de la Rue PIER IX, voisin de celui que nous achetez dans la
moment.

Espérant que notre soumission sera prise en considération,

Nous sommes vos très respectueux.

"THE ST. MAURICE SAND COMPANY LIMITED".

Per:-

AUTOMOBILES DELAHAYE

Delahaye Sales & Service Co.

INDUSTRIAL & MUNICIPAL MOTOR VEHICLES

GARAGE & SERVICE STATION

461 DAVIDSON ST., MONTREAL

TELEPHONE LASALLE 771

GARAGE AND REPAIRING OF MOTOR TRUCKS, AUTOMOBILES
MOTOR BOATS OF ANY MAKE.

MOTOR TRUCKS
VANS, LORRIES,
VEHICLES FOR
INDUSTRIAL
TRANSPORTS
AND
MUNICIPAL
SERVICES

AUTOMOBILES DELAHAYE

DELAHAYE SALES SERVICE CO.

CONCESSIONNAIRES FOR CANADA

OFFICE :: GARAGE :: SERVICE STATION

459-461 DAVIDSON ST., MONTREAL, P.Q.

LONDON

PARIS

NEW YORK

CABLE ADDRESS:

"REITTOP, MONTREAL"

TELEPHONE LASALLE 771

CONTRACTORS TO CITIES OF

PARIS, BRUSSELS, MILANO, HAVANA, RIO, BUENOS-AYRES, MONTREAL, WESTMOUNT, ETC., ALSO CONTRACTORS TO FRENCH AND RUSSIAN WAR OFFICES AND MANY OTHERS

REFERENCES ON APPLICATION.

MONTREAL, novembre 1914

975/14
SERVICE DEPT.

Cher Monsieur,-

Nous tenons à votre disposition un garage propre et bien éclairé et un atelier de réparation muni de tous les outils et machines les plus modernes permettant de faire convenablement n'importe quelle réparation. Nos mécaniciens sont des hommes d'expérience ayant travaillé dans les usines d'automobiles les plus réputées du monde entier, et nous attendons que vous vouliez bien nous confier vos réparations ou l'entretien de votre automobile pour vous prouver nos avancés.

Vos tous dévoués,

Delahaye Sales & Service Co.

par

THIS COMPANY IS NOT RESPONSIBLE FOR MECHANICS LEASED TO A CUSTOMER. SUCH MECHANICS SHALL BE PAID AT A RATE OF 60 CENTS PER HOUR PLUS EXPENSES. NO CLAIMS ALLOWED IF NOT SUBMITTED WITHIN EIGHT DAYS. ALL AGREEMENTS MADE CONTINGENT, UPON WAR, STRIKES, FIRE, ACCIDENTS OR CAUSE BEYOND OUR CONTROL.

X 2 4 6

P25/B1,270

1 3 5

Canadian Road Contractors Company

INCORPORATED

GENERAL CONTRACTORS

MANUFACTURERS OF
ARTIFICIAL STONE, MARBLE, GRANITE, ETC.

DEALERS IN
SAND OF ALL GRADES, STONE AND GRAVEL

HEAD OFFICE: DANDURAND BUILDING TEL. EAST 274

FACTORY AND WAREHOUSE: CORNER HUTCHISON AND ATLANTIC AVE. TELEPHONE ST. LOUIS 6020

ENGINEERING DEPT. 61 MENTANA. TEL. EAST 5813

MONTREAL, 22 décembre, 1914

*Reçu formulé 2 (7/1/15)
bureau au C. Co. (H. S.)
M. L. L.*

A Son Honneur Monsieur le Maire Michaud

A Messieurs les Echevins de la Ville de Maisonneuve.

Messieurs:-

Nous avons remis à Monsieur Dufresne pour vous être présentés des échantillons d'une nouvelle pierre artificielle que nous manufacturons à Montreal.

Nous avons remis également des soumissions à différents Contracteurs pour le Bain Public de votre Ville.

Nous pouvons vous fournir les essais de Milton Hersey relatif à notre produit.

Nous nous permettons de vous faire remarquer que Notre produit est essentiellement Canadien fabriqué à Montreal., que sa taille et la forme absolument géométrique de notre pierre en facilite énormément la pose et assure le bon équilibre des murs.

La pierre est de même composition d'un bout à l'autre et non pas seulement sur une face.

Nous sommes d'ailleurs à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements nécessaires et vous montrer notre fabrication.

A ce sujet, si vous avez une manufacture de libre dans Maisonneuve, si possible près des tracks de chars, et ayant système de chauffage et éclairage installé, nous aimerions le savoir, étant pour déménager notre usine le ou avant le 1er Février prochain

Canadian Road Contractors Company

INCORPORATED

GENERAL CONTRACTORS

MANUFACTURERS OF
ARTIFICIAL STONE, MARBLE, GRANITE, ETC.

DEALERS IN
SAND OF ALL GRADES, STONE AND GRAVEL

HEAD OFFICE: DANDURAND BUILDING TEL. EAST 274

FACTORY AND WAREHOUSE: CORNER HUTCHISON AND ATLANTIC AVE. TELEPHONE ST. LOUIS 6020

ENGINEERING DEPT. 61 MENTANA. TEL. EAST 5813

MONTREAL, 22 decembre, 1914.

Nous croyons en un bon avenir pour notre produit
et pensons fermement que bon nombre d'ouvriers de votre Ville
trouveraient de l'emploi avec nous dans cette nouvelle industrie.

Comptant que vous voudrez bien prendre notre lettre
en consideration.-

Recevez Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins
nos dévouées salutations.

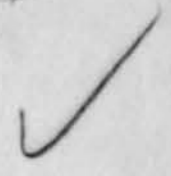
CANADIAN ROAD CONTRACTORS COMPANY.

Par

A. P. Atturdy

Vice President.

222/12



Maisonneuve, 17 Février 1915

M. le Maire

975/15 Messieurs les Conseillers

Demeurant dans Maisonneuve depuis trente-quatre ans, étant né à Maisonneuve même, connaissant à fond tout ce qui concerne l'imprimerie et étant un des membres d'une des plus prospères unions du Canada - l'union Typographique Jacques-Cartier No. 145 - depuis quinze ans, j'ai la ferme conviction que ce Conseil m'accordera tous les travaux d'impression de cette municipalité.

Je demanderais aussi à ce Conseil, que tous les imprimés de cette municipalité soient faits par une imprimerie ayant l'étiquette de l'union.

En attendant que
vous m'accordiez
la possibilité
de vous adresser
mon dévouement
et de vous
remercier
pour votre
bienveillance
à l'égard
de moi
et de
mon
travail
je suis
avec
un
très
grand
intérêt
à votre
service
et
à
votre
disposition
pour
tous
les
travaux
qui
vous
concernent
et
à
votre
service
et
à
votre
disposition
pour
tous
les
travaux
qui
vous
concernent

Tout dévoué Jos. Beau
133 St. David, Maisonneuve

23 Fev. 1915.

M. Jos. Bleau,

Maisonneuve!

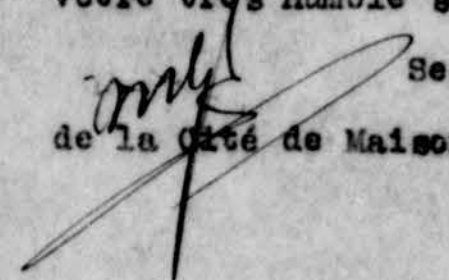
Cher Monsieur,-

Commandes d'impressions demandées

Votre pétition au Conseil de cette
Cité, en date du 17 février courant, lui a été soumise
à son assemblée du lendemain et je dois vous dire qu'à
l'avenir les commandes d'impressions seront en autant
que possible, équitablement divisées entre les différents
patrons qui font affaires à Maisonneuve.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur


Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

254/12

Maisonnette, 10 Mars 1915

✓

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins.

975/15

Je prends la respectueuse
liberté de vous faire mes offres de services
pour la cité de Maisonnette. Je tiens
bois, charbon, foin & grains. Je me ferais
un plaisir d'accorder les conditions de
pavement les plus faciles.

Depuis quatre ans que je
demeure à Maisonnette, je n'ai
jusqu'à présent rien obtenu malgré
mes pressantes sollicitations.

Espérant que vous daignerez
prendre ma demande en considération.

Je vous remercie à l'avance et vous prie
l'agréer Monsieur le Maire, Messieurs les
Echevins, l'assurance de mes sentiments
respectueux et tout dévoués avec lesquels

Je demeure,
Votre très humble serviteur.

Joseph Hamel
335 rue Jeanne d'Arc, Maisonnette

254/120

Maisonnette, 10 Mars 1915.

✓

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins.

975 X 15

Je prends la respectueuse
liberté de vous faire mes offres de services
pour la cité de Maisonnette. Je tiens
bois, charbon, foin & grains. Je me ferais
un plaisir d'accorder les conditions de
paiement les plus faciles.

Depuis quatre ans que je
demeure à Maisonnette, je n'ai
jusqu'à présent rien obtenu malgré
mes pressantes sollicitations.

Espérant que vous daignerez
prendre ma demande en considération.

Je vous remercie à l'avance et vous prie
d'agréer Monsieur le Maire, Messieurs les
Echevins, l'assurance de mes sentiments
respectueux et tout dévoués avec lesquels

Je demeure,
Vos très humble serviteur.

Joseph Hamel
325, rue Jeanne d'Arc, Maisonnette

REPRISE

X 2 4 6

P25/B1,270

1 4 0

THREE COLORS PROCESS

Progress Printing

508 NOYRE-DAME STREET
MAISONNEUVE

PHONE LABALLE 1096

253/12

Maisonneuve, le 17 Mars 1915

Monsieur le Maire de la Ville de
Maisonneuve

975/10
Monsieur le Maire

Permettez moi de venir attirer votre bienveillante attention sur l'industrie que j'exerce au n° 588 Notre Dame (Progress Printing)

Je suis depuis plusieurs années installé a Maisonneuve, et je n'ai jamais reçu d'encouragement de l'ancienne municipalite.

Vous comprendrez donc facilement que mon vote vous a été acquis aux dernières elections : Je prends la liberté de venir vous demander si cela est possible, le travail pour les imprimés de la Ville .

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués.

PROGRESS PRINTING

J. Lerette
membre du C. O. N.

258/120

✓

975/15

Maisonneuve, 17 Mars, 1915.

30 Mars, 1915.

Monsieur le Maire et
Messieurs les Echevins,
Maisonneuve.

Messieurs

Voici la belle saison
qui revient et avec elle des
travaux nécessitant différents
matériaux. J'ai donc l'hon-
neur de vous rappeler que je
tiens au no 205 Jeanne d'Arc,
un commerce de peintures

ge de la Cité de Maisonneuve
e du 17 mars courant
Cité, à son assemblée
ourvoyeur, a reçu ins-
avec votre établisse-
pour la peinture dont

la Cité pourrait avoir besoin.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

vernis, vitres, tapisseries
etc; et je vous respectueu-
sement sollicitee la faveur
de vos commandes!

Comme contribuable de
la ville de Maisonneuve,
j'ose esperer que ma let-
tre sera prise en consi-
deration,

Votre bien obligé,

J.E. Bourdon

30 Mars, 1915.

M. J. E. Bourdon,
205 Jeanne d'Arc,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Re patronage de la Cité de Maisonneuve

La vôtre en date du 17 mars courant
a été soumise au Conseil de cette Cité, à son assemblée
du 24 du même mois. M. J.N.Lamy, pourvoyeur, a reçu ins-
tructions de partager également avec votre établisse-
ment et les autres, les commandes pour la peinture dont
la Cité pourrait avoir besoin.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

30 Mars, 1915.

M. J. N. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Demande de patronage: J.E.Bourdon,
merchandde vernis, peinture, vitres, &c

Je dois vous informer que M.J.E.Bourdon
tient un établissement de vernis, peinture, vitres, &c.,
au No. 205 de la rue Jeanne d'Arc. Vous devrez patroniser
son établissement également avec les autres s'il arrivait
que vous auriez besoin de ces diverses marchandises.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur
Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

✓
16 Avril, 1915.

Crescent Oil & Chemical Co.,
c/o M. J.L. Marceau, Agent,
2382^e Avenue,
Maisonneuve.

975/15
Cher Monsieur,-

Soumission re fourniture d'huile, graisse
&c. &c. pour machineries.

Votre lettre en date du 31 mars dernier
(1915), au sujet ci-dessus, a été soumise au Conseil de
cette Cité, à son assemblée du 14 avril courant puis ren-
voyée à M.J.N. Lamy, Pourvoyeur.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

16 Avril, 1915.

M. J. N. Lamy, Pourvoyeur,
Maisonneuve.

975/15
Cher Monsieur,-

Submission Crescent Oil & Chemical Co.
re fourniture d'huile, graisse &c.
pour machineries.

Je vous transmets sous pli une lettre de
Crescent Oil and Chemical Co., en date du 31 mars dernier
(1915), soumettant des prix pour la fourniture d'huile,
graisse, savon &c. pour machineries. Cette lettre vous
a été renvoyée.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

X 2 4 6 P25/B1,270

All agreements are taken subject to the approval of the manufacturers we represent, and are contingent upon strikes, accidents and other delays unavoidable or beyond their or our control.
ALL QUOTATIONS SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE. NO CLAIM FOR DAMAGE OR SHORTAGE ALLOWED UNLESS MADE WITHIN 10 DAYS FROM DATE OF DELIVERY.

384/12



T. A. MORRISON & CO.

MORRISON QUARRY CO.

CRUSHED STONE. (2 1/2 in., 2 in., 1 1/2 in., 1 in., 1/2 in., Dust) for Plain and Reinforced Concrete, Roads, Sidewalks, etc.
Double Washed River Sand. Milton Rugs and Milton Pressed Brick.

Phones (MAIN 3300
MAIN 3301

R. F. DYKES, Superintendent.

204 ST. JAMES STREET (corner St. Peter).

MONTREAL, Aug., 10th., 1915.

SUBJECT:

To His Worship the Mayor
and Councillors of the
Town of Maisonneuve,

(Réponse formule ce 27 Août(15)

Dear Sir:-

Our long experience in selling stone to our friends of the building trade, has convinced us that something was lacking and as a result we now have the pleasure to advise you that we have completed arrangements to handle the sister commodity to stone, that is "SAND".

SAMPLES AND EXHIBIT AT OUR OFFICE.

"TAMCO QUALITY SAND" is double washed sharp River Sand, is pumped 20 to 30 feet from the bottom of the river, passed through sieves, and thus washed when loading the Steamer. When being unloaded it is pumped from the steamer to a bin 30 feet above Harbour water level, this process means a second washing of the sand, making it absolutely clean. Hand screening which costs at least 10 cents per ton is thus avoided and sand being absolutely clean, every pound goes into the work and no wastage occurs through screening.

We are able to offer you delivery of Sand in the same way as crushed stone, by street car, the benefits of which have been fully proved. Sand can be ordered as needed and delivered as required; daily deliveries of any quantity can be arranged for suitable hours; set-backs to work through sand delayed in transit are done away with; the inconvenience of taking men off their jobs to handle big shipments of Sand is eliminated and we offer you in place the SERVICE, especially valuable in cases of emergency, of guaranteed delivery, -through our organization, --of Stone and Sand in any quantities at any desired day and hour.

We will be pleased to submit samples of "TAMCO" double washed Sand and quote prices.

Hoping to be favored with a continuance of your patronage.

Yours very truly,

T. A. MORRISON & CO.

per C. W. Claude

TAMCO

39/15

Maisonneuve le 27 Octobre 1915.

Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins de la
Cité de Maisonneuve.

Messieurs;

975/15

Je prends la liberté de vous adresser la présente pour me recommander aux bons sentiments que vous m'avez toujours témoignés Il y a quelques mois j'avais l'avantage de vous faire des offres de service pour les fournitures de peinture, huiles et autres articles nécessaires aux peintres qui travaillent pour la corporation, j'avais reçu la promesse que je ne serais pas oublié pour ces fournitures; je suis au regret de devoir vous annoncer que le département du pourvoyeur de la Cité ne me concède que des commandes absolument minimes tandis que des ordres assez importants sont donnés à d'autres fournisseurs qui ne tenant pas de stock sont obligés de les faire venir de Montreal et d'ailleurs. De plus, si j'ai été bien informé, des ordres auraient été donnés en dehors de la Cité de Maisonneuve.

Je vous soumetts très humblement la chose, Messieurs, dans l'espoir que vous voudrez bien me favoriser de vos commandes futures et encourager ainsi un commerce de spécialité locale

Entretiens je vous prie d'agréer avec l'assurance de tout mon respect l'expression de mes sentiments dévoués.

J. E. Bourdon
205 Jeanne Sans.

2 Nov. 1915

M. J.E. Bourdon
205 Jeanne d'Arc
Maisonneuve.

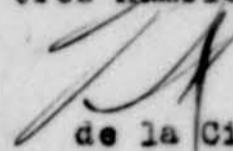
975/15
Cher Monsieur,-

Repatronage pour peinture, &c.,

La vôtre en date du 27 Octobre dernier au Conseil de cette Cité lui a été lue à son assemblée du 29 du même mois. J'ai alors été autorisé à renouveler les instructions déjà données à M. J.N. Lamy au sujet du patronage qu'il doit accorder aux différents fournisseurs de cette Cité; je lui écris à l'instant même à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

 Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

X 2 4 6 P25/B1,270

1 5 0

2 Nov. 1915.


M. J.N.Lamy,
Maisonneuve.

975/15
Cher Monsieur,-

Re patronage pour peinture, &c.,

M. J.E.Bourdon, 205 Jeanne d'Arc, s'est plaint au Conseil qu'il ne reçoit pas sa juste part de patronage concernant diverses fournitures en peinture, huile, &c. Sur lecture de cette lettre, j'ai été autorisé de vous prier de vouloir bien faire droit à cette demande. L'intention du Conseil étant de s'approvisionner des articles ci-dessus mentionnés de préférence chez les marchands de peinture de la Cité de Maisonneuve.

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur,


Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

X 2 4 6 P25/B1,270 1 5 1

Tél Lasalle 2282

Mais.....19

M.....
.....

Doit à **Art. Gauthier**

SERVICE DE BUANDERIE
281 rue Orléans

- Tablier.....
- Aprons.....
- Serviette.....
- Towels.....
- Serviette de cuisine.....
- Kitchen Towels.....
- Nappe de Table.....
- Table Cloth.....
- Serviette de table.....
- Napkins.....
- Coat.....
- Coat.....
- Serviette de toilette.....
- Toilet Towels.....
- Rouleaux.....
- Roll Towels.....

Maisonneuve 28 Octobre 1915

42/13

Le Maire et messieurs les échevins
Maisonneuve.

cyen et contribuable de la ville depuis au dela de
tends aujourd'hui la liberté de solliciter la
r la ville en ce qui conerne la buanderie. Je
pouvoir offrir tout ce que la ville aura besoin
sivement bas et soyez assuré d'avance Messieurs
erai entière satisfaction.

En espérant que ma demande sera prise en

Je demeure votre tout dévoué

Art Gauthier

Maisonneuve 28 Octobre 1915

42/13

A son honneur Mr Le Maire et messieurs les échevins ✓
de la ville de Maisonneuve.

Messieurs

175/15
Comme étant citoyen et contribuable de la ville depuis au delà de dix années je prends aujourd'hui la liberté de solliciter la faveur de fournir la ville en ce qui concerne la buanderie. Je suis en état de pouvoir offrir tout ce que la ville aura besoin à des prix excessivement bas et soyez assuré d'avance Messieurs que je vous donnerai entière satisfaction.

En espérant que ma demande sera prise en considération

Je demeure votre tout dévoué

Art Gauthier

4 Nov. 1915

M. Art. Gauthier
28¹/₂ Orléans
231 Maisonneuve.

975/15
Cher Monsieur,-

Re blanchissage du linge

La vôtre en date du 28 Octobre dernier
au Conseil de cette Cité lui a été soumise à son as-
semblée du 3 Novembre courant. -Des instructions se-
ront données à qui de droit pour que le blanchissage
du linge des divers départements municipaux soit
confié à votre atelier.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

HOME FAMILY WET WASH LAUNDRY

Corner Boyce & Jeanne d'Arc Streets

MAISONNEUVE. 18 novembre 1915
191

A son Honneur le Maire,

et à M.M. les Rechevins,

Cité de Maisonneuve.

Messieurs,

975/15
Nous prenons la liberté d'informer votre Conseil que notre maison est en état de faire tous les ouvrages de buanderie, tels que lavage, repassage, etc.,

Comme nous sommes les seuls propriétaires de buanderie canadienne à Maisonneuve, nous avons le plaisir de solliciter le patronage de la cité.

Nos prix défont toute concurrence.

Espérant que vous porterez considération à cette demande, nous avons l'honneur d'être,

Vos bien dévoués,

Lafreniere & frères.

4 Dec. 1915.

MM.Lafrenière & Frère
#Boyce & Jeanne d'Arc
Maisonneuve

Messieurs,-

Re patronage pour buanderie

975/15
La vôtre en date du 18 Novembre dernier
a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée
du 1er décembre courant, puis déposée aux archives pour
être considérée en temps opportun.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

JOLIETTE STEEL CO.,
LIMITED



STEEL CASTINGS

MONTREAL

PHONE MAIN 402
OFFICE: READ BUILDING
WORKS: JOLIETTE, QUE.

August 3rd, 1917.

Corperation Of Maisonneuve,
Montreal, Que.

ALL AGREEMENTS CONTINGENT UPON STRIKES, FIRES, CUSTOMS TARIFFS AND OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL. OUR RESPONSIBILITY CEASES FROM
DATE OF ISSUE OF BILL OF LADING BY CARRIER. QUOTATIONS SUBJECT TO IMMEDIATE ACCEPTANCE UNLESS OTHERWISE STATED.

SPECIAL NOTICE

975/17
Dear Sirs:-

We have recently equipped and put into operation a modern pattern shop. This has been done to give our clients better service. We can now make and give you prompt delivery on all patterns required in connection with our products.

With our own pattern shop you can readily appreciate the many advantages to be gained by having patterns made in the most suitable manner so as to get first class production results, and oftentimes shorten the time of production and insure better work.

Having also enlarged our plant and increased our output we are prepared to take on additional orders for Steel Castings for immediate and future delivery.

Will you please send drawings for new patterns and allow us to tender on same? We assure you of prompt attention, low prices and superior results.

Yours very truly,

Joliette Steel Company, Limited.

By

Charles O. Monat

Sales Manager.

P.S. We are equipped to take care of your machining work promptly at reasonable rates.

3
Northern Electric Company

LIMITED

814 NOTRE DAME STREET WEST.
P. O. BOX 2040.

SUBJECT

MONTREAL. May 28th, 1917.

Corporation of Maisonneuve,
Maisonneuve, Que.

Gentlemen:

970/11
The other day we looked over our record of business with you and found that during the last three months we did not send you a single bill for goods.

We value your patronage highly and regret your failure to buy, very much. Perhaps something has occurred in your relations with us that displeased you. If this is the case will you not write us a frank letter about it? We shall be glad to correct the matter.

Our stocks of merchandise are larger than ever before and our policy is, as always, Quality and Service.

With kindest regards,

Yours truly,

W. Peterson
District Manager.

ECP:JFE.



BUREAU DU SECRETAIRE

Téléphone Bell East 1523
" March. 1523

975-1-14

4

Maisonneuve, 3 Juin, 1900. 190
M. Ed. Chauve
153 St. Jean
Montréal.

975
670/900

585/4

Monsieur,-

Des soumissions cachetées adressées au Comité des Chemins de la ville de Maisonneuve seront reçues jusqu'à vendredi le 3 courant à 6 hrs. P.M., à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve, au bureau du soussigné, pour la fourniture de 1000 madriers à trottoirs ou plus, de 8 X 11 pin 4ème, de 12 à 16 pieds de longueur, délivrés dans les limites de la ville de Maisonneuve suivant l'indication du Chef de Police.

Le Comité des Chemins ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.

J. J. Evrard
Sec. Trés.
de la Ville de Maisonneuve

*M. Chauve a répondu qu'il n'a pas vu les
feuilles de soumission*

4751 Me. M.

H. Lapointe & Cie
Q. Dupres fr & Fils
Lancettes & Robitaille
& Cie. Q. Beauport

8 Juin, 1899.

X

Monsieur,-

Les soumissions cachetées adressées au Comité des
Chemins de la Ville de Maisonneuve seront reçues jusqu'à ven-
dredi le 8 courant à 8 hrs. P.M., à l'Hôtel-de-Ville de Mais-
sonneuve, au bureau du commissaire, pour la fourniture de 1000
madriers à scotches ou plus, de 8 X 12 pin 4ème, de 18 à 20
pieds de longueur, à livrer dans les limites de la Ville de Mais-
sonneuve suivant l'indication du Chef de Police.

Le Comité des Chemins ne s'engage pas d'accepter la
plus basse ni même des soumissions.

Par Ordre.

W. J. Gervais
Secrétaire
de la Ville de Maisonneuve

Maisonneuve, 18 Avril 1902.

MM. Laurence & Robitaille, H. Lapointe, P.A.A. Dufresne, J.T.
Marchand & Cie. & E. Chaussé. *H. Dupré - demandé le 22 avril/12.*

975/902

Monsieur,-

Des soumissions cachetées et portant l'endos: Soumission pour fourniture de bois, adressées au soussigné à l'Hotel-de-Ville de Maisonneuve, seront reçues jusqu'à mercredi prochain le 23 courant à 5 hrs. p.m., pour la fourniture de 1000 madriers de 3", avec traverses nécessaires.

Le tout devra être livré durant l'année sur les lieux à Maisonneuve.

La Ville ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

H. Dupré
Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 22 Avril, 1903.

MM. Laurence & Robitaille, J.T. Marchand, E. Chaussé, P.A.A.

975/903

Dufresne,

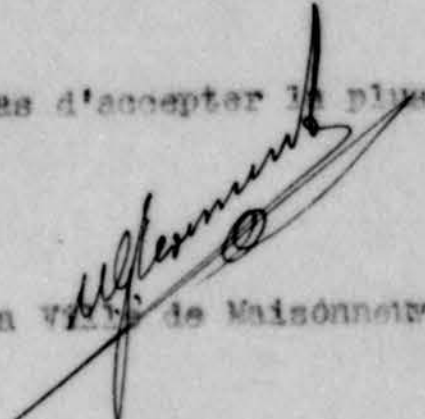
Montréal.

Monsieur,-

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant l'adresse: "Soumission pour fourniture de bois", seront reçues à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve jusqu'à mercredi prochain le 29 courant, à 5 hrs. p.m., pour la fourniture de 1,000 madriers de 3" avec traverses nécessaires.

Le tour devra être livré durant l'année sur les lieux à Maisonneuve.

La Ville ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.


Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 16 Mai 1908.

MM. P.A.A. Dufresne, # Valois & Ontario Est,
J. Brosseau, 220 Ave. Papineau
McLaurin Bros., # Craig Est & Delorimier.

Monsieur,-

Re Soumission pour bois.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant l'endos: "Soumission" seront reçues à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve jusqu'à mercredi le 20 mai courant à 4 hrs.p.m. pour la fourniture et livraison sur les lieux à Maisonneuve, de bois à trottoir; et aussi pour planches en épinette de 5 à 6" de largeur et 12 à 13' de longueur, pour les cradles.

La Ville ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

M. J. Brosseau
de la Ville de Maisonneuve.

975-1-5

5

CITE DE MAISONNEUVE

Avis au chef des divers départements enjoignant
de ne rien acheter sans ordre.

975/900 01 907

P25/B1,270

1 6

2 4 6

✓
22 Oct. 1900.

975
100/300
Mr. F. O'Farrell,
Maisonneuve.

Mon Cher Monsieur,-

Pour la vérification facile des achats faits au nom de la Ville et de la balance appropriée aux divers Comités, le Comité des Finances a résolu, comme d'ailleurs cela se pratique depuis un certain temps, de ne rien acheter à l'avenir pour le compte de la Corporation, sans un ordre signé du président du Comité auquel cet achat appartient et par moi ou mon assistant.

Pour cette vérification facile, il faudrait aussi que lorsque vous approuverez des comptes, que vous indiquiez sur chaque compte où les marchandises achetées ont été employées, dans quel Comité et si c'est pour amélioration ou réparation.

Comme suite de cette décision je vous retourne sous pli un certain nombre de comptes qui n'ont pas été approuvés par le Comité, mais que ce dernier vous prie de vouloir bien approuver après vous en être procuré des ordres. Vous aurez aussi soin s'il vous plaît d'indiquer sur ces comptes, comme je viens de vous l'écrire, dans quel Comité ces marchandises ont été employées et si c'est pour amélioration, ou réparation.

Espérant que vous vous conformerez à l'avenir à ces instructions,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur
[Signature]

975
750/900

Maison neuve 24/04/1917
De M^r le Maire + Messrs les
Conseillers de la Ville de Mon-
treal

Messieurs

J'ai reçu instruction de M^r le
Secrétaire Trésorier de la Ville M^r de
demander de ne plus rien acheter en
ordonnance qu'on ne se soit sans avoir
une ordonnance signée par le Président + par
lui-même de plus je sais que les Mai-
sons de la Ville fait affaires ont été
notifiés de ne plus rien lier sans
une ordonnance signée par le Président de
chaque Comité + le Secrétaire. Et bien
en conséquence je me vois forcé dans
ce cas-ci d'aller à la Ville à chaque
article que la ville aura besoin
Même la plus minime + de plus si
un besoin urgent je suis obligé de
voir un Monsieur Président de
Comité

Comité qui est absent au si ce
besoin se fait sentir en dehors des heures
de bureau de M. le Secrétaire je serai
obligé notamment de retarder les travaux
ou d'arrêter les travaux mes de l'in-
verse pour avoir à voir M. le prési-
dent du Comité tout j'ai jamais besoin
pour exemple il y a quelques jours
en cours de M. de la Halle se faisait avec
certaines des rues d'Adam + l'avenue
j'essayai de voir M. le Président des
Cheminiers il était absent chose qui
était dangereuse et dont la ville est
exposée à des dommages si je n'occis
par mes pouvoirs de M. de la Halle sous
ordre je ne saurais pas aller au contraire
de donner des ordres simplement
Lorsqu'il est présent via le Comité à donner
ordre lui-même je ne sais pas le besoin
d'autre ordre ni plus d'approbation pour
les comptes Espérant que vous prendrez
cette lettre en considération. ^{Je vous prie de}
^{me transmettre votre}
^{très humble service}
^{Monsieur D. H. de la Halle}

27 Octobre 1900.

Mr. T. O'Farrell,

Maisonneuve.

354/900

Monsieur,-

La vôtre au Conseil de cette ville re ordres pour achat de marchandises a été lue au Conseil et je dois vous dire qu'il a été unanimement résolu que les instructions que je vous ai transmises dans ma lettre du 22 Octobre courant, soient suivies à la lettre. Il va s'en dire que s'il arrivait un accident ou si vous aviez besoin d'un article quelconque et que vous ne pourriez pas avoir d'ordre parce que le bureau de la Corporation serait fermé, vous pourriez vous procurer cet article sans ordre, à condition que dès que le bureau sera ouvert, vous preniez cet ordre.

veuillez aussi remarquer que les Présidents de Comités n'ont pas plus le droit d'acheter sans ordre. S'ils vous ordonnent l'achat de certaines marchandises, c'est toujours à condition que vous preniez un ordre.

Encore une fois ceci est fait pour la vérification prompte et facile des comptes de la Ville et de la balance des appropriations de chaque Comité.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

X

2

4

6

P25/B1,270

1 6 8

20 Fév. 1904.

Mr. Geo.F. Benoit,
Chef de Police & Feu,
Maisonneuve.

975
~~750~~/404

Mon Cher Monsieur,-

J'ai été autorisé par le Conseil de la
Ville de Maisonneuve de vous dire qu'à l'avenir vous ne de-
vrez plus acheter aucun article ou marchandise ou quoi que ce
soit de la maison R.E.T. Pringle & Co.

Vous pourrez vous adresser dorénavant à la maison Fo-
roman, rue Craig.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

17 Déc. 1904.

MM. Geo.F. Benoit,
& T. O'Farrell Maisonneuve.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai été autorisé de vous avertir de nouveau que vous ne devez rien acheter pour le compte de la Ville sans avoir au préalable obtenu un ordre par écrit du bureau.

Autrement les comptes qui seront présentés sans être précédés d'ordre, ne seront pas payés et vous en serez seul tenu responsable.

Veillez en conséquence avertir vos subalternes de cette décision.

Espérant que vous vous conformerez à ceci,

Veillez me croire

Votre très humble serviteur


Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

975
750/904

4 Juillet 1907.

Mr. Geo.F. Benoit, chef,

Maisonneuve.

Désignation d'endroits re achat
d'appareils électriques.

Mon Cher Monsieur,-

975
750/907

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil désire qu'à l'avenir vous achetiez de la Canadain General Electric Co. Ltd., 81 St.Pierre et de Manderloh & Co. 61 St.Sulpice, tout ce dont vous aurez besoin en fait d'appareils électriques et autres choses nécessaires à votre département, et de discontinuer d'acheter de R.E.T. Pringle Co.ltd.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

mb DSec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Chefs de Département

- M. Dr. P. Lussier, Dept. de Santé
- M. Z. Tardif, " de la Voirie
- M. H. Marchessault " de Police & Feu
- M. J. A. Williams, Marché public (clerc)
- M. Chs. Tison do (ingénieur)

Maisonneuve.

30 Mar^e 1916.

975/16

M.
Dept.
Maisonneuve.

Char Monsieur,-

Comme conséquence des récents amende-
ments à la Charte de la Cité de Maisonneuve, je suis auto-
risé par le Conseil de ^{la} Cité, à vous notifier de ne plus
rien acheter à l'avenir pour l'administration de votre dé-
partement avant d'avoir au préalable soumis la chose par
écrit au Secrétaire-Trésorier qui à son tour devra la
faire approuver par le Conseil, ce dernier devant ensuite
ordonner la marchandise demandée s'il le juge à propos.

Espérant que vous voudrez bien suivre à la lettre les instructions ci-dessus, veuillez me croire

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

17 Fév. 1917.

Chef Marchessault,
Z. Tardif,
Dr. P. Lussier,
J. A. Williams,
C. C. Tison,
V. A. Halley,
D. Campeau,

Dept. Police & Feu
Dept. Chemins
" Santé
" Marché Public
" Ingénieur
" Bain Public
" d'alarme

Maisonneuve

975/17

Cher Monsieur,-

Ordres pour achat de marchandises

Je dois vous informer que suivant résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 14 février ort., le Conseil n'autorisera et n'approuvera à l'avenir l'achat d'aucune marchandise à moins que les formalités suivantes ne soient remplies au préalable, savoir: une réquisition par écrit devra d'abord être faite et être ratifiée par le Président du Comité qui régit votre département, laite réquisition devant ensuite être transmise au bureau du Secrétaire-Trésorier qui devra la faire approuver par le Conseil à sa plus prochaine séance.

Espérant que vous voudrez bien vous conformer à la lettre aux instructions ci-dessus, veuillez me croire

Votre tout dévoué

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/